INFRA PARK

Société par Actions Simplifiée 4, place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât.A

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

92800 Puteaux La Défense

PROXIMA

21, rue du Cirque 75008 Paris

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

INFRA PARK

Société par Actions Simplifiée 4, place de la Pyramide – Immeuble Ile de France –Bât.A 92800 Puteaux La Défense

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé unique de la société INFRA PARK,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société INFRA PARK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ciavant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des actifs long terme non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles du domaine concédé, immobilisations corporelles et immobilisations corporelles du domaine concédé)

(Notes 3.3.17 et 8.6 de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du risque

Les goodwill, les immobilisations incorporelles du domaine concédé, les immobilisations corporelles et les immobilisations corporelles du domaine concédé présentent des valeurs nettes comptables significatives au 31 décembre 2017 de respectivement 798 millions d'euros, 1 075 millions d'euros, 482 millions d'euros et 169 millions d'euros. Ces goodwill et ces immobilisations peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, comme par exemple la détérioration de la performance, l'évolution de l'environnement économique, des conditions de marché défavorables, l'évolution du trafic et des changements de législations ou de réglementations.

Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les *goodwill*, le Groupe réalise un test de perte de valeur au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, le Groupe réalise un test de perte de valeur lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Lors de la réalisation de ces tests, le Groupe détermine la valeur recouvrable de ces actifs, regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), sur la base d'un calcul de valeur d'utilité, lui-même basé sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés.

La détermination de la valeur recouvrable de ces actifs et des éventuelles pertes de valeur constitue un point clé de l'audit, compte tenu du caractère potentiellement significatif d'éventuelles dépréciations et du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la Direction sur la performance opérationnelle, le trafic futur, les taux de croissance long terme et les taux d'actualisation retenus.

Notre réponse au risque

Pour les UGT significatives ou présentant un risque spécifique, nous avons :

- vérifié la pertinence de l'approche retenue pour déterminer les UGT, au niveau desquelles sont réalisés les tests de perte de valeur des actifs;
- pris connaissance des modalités de mise en œuvre de ces tests ;
- rapproché la valeur nette comptable des UGT testées avec les montants figurant en comptabilité,
- vérifié les fichiers de calculs,
- apprécié le caractère raisonnable des principales hypothèses, en particulier l'évolution de la performance opérationnelle et du trafic, les taux de croissance long terme et les taux d'actualisation retenus, et ce notamment en comparant ces taux avec nos bases de données internes.

S'agissant des *goodwill*, nous avons vérifié le caractère approprié des informations données dans la note 8.6 de l'annexe aux comptes consolidés, notamment sur les hypothèses sous-jacentes et les analyses de sensibilité, au regard des dispositions de la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* ».

Provisions pour risques et litiges

(Notes 3.3.1, 3.3.22 et 8.12 de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du risque

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé à différents risques, notamment des risques juridiques, des litiges et contentieux, ainsi que des contrats présentant un risque de perte. Le Groupe identifie et analyse régulièrement les risques auxquels il peut être confronté et évalue et comptabilise, le cas échéant, des provisions sur la base de sa meilleure estimation à la date de clôture :

- de la sortie de ressources attendue pour éteindre l'obligation
- de l'impact de ces litiges sur la valeur recouvrable de ses actifs.

Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'ensemble des résultats possibles.

Ces risques et litiges font, le cas échéant, l'objet de provisions établies conformément aux normes comptables appropriées et sont évalués par le Groupe en fonction de sa connaissance des dossiers.

Ces provisions pour risques et litiges sont présentées sur la ligne « Provisions pour autres risques non courants » ou en diminution de la valeur comptable des actifs concernés lorsque ces provisions concernent la valeur recouvrable des actifs du Groupe.

La détermination et l'évaluation de ces provisions comptabilisées au titre des risques et litiges constituent un point clé de l'audit, compte tenu des montants en jeu et du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la Direction pour la détermination de ces provisions.

Notre réponse au risque

Afin d'obtenir une compréhension des litiges existants et des éléments de jugement y afférents, nous nous sommes entretenus avec les Directions juridique et financière du Groupe. Pour chacun des principaux litiges identifiés, nous avons :

- pris connaissance des procédures mises en œuvre par le Groupe pour procéder à l'évaluation des provisions correspondantes ;
- corroboré le niveau de provisions comptabilisées avec les réponses d'avocats à nos demandes d'information;
- fait une revue critique des analyses internes relatives à la probabilité et à l'incidence possible de chaque risque, en examinant les éléments de procédure (courriers, réclamations, jugements, notifications, etc.) disponibles. Nous avons notamment exercé notre jugement professionnel afin d'apprécier les positions retenues par la Direction au sein de fourchettes d'évaluation des risques et la cohérence de l'évolution dans le temps de ces positions.

Par ailleurs, s'agissant des contrats déficitaires, nous avons vérifié les fichiers de calculs utilisés dans la détermination des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés et vérifié le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, en particulier l'évolution de la performance opérationnelle et du trafic, les taux de croissance long terme et les taux d'actualisation retenus, et ce notamment en comparant ces taux avec nos bases de données internes.

Vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Infra Park par l'Associé unique le 26 mars 2014 pour le cabinet Deloitte & Associés et le 15 octobre 2014 pour le cabinet Proxima.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Deloitte & Associés était dans le 5^{lème} exercice de sa mission sans interruption et le cabinet Proxima dans le 4^{lème} exercice, dont 4 exercices pour les deux cabinets depuis que des titres de créance de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 mars 2018

Les Commissaires aux comptes

PROXIMA

DELOITTE & ASSOCIES

Vincent Molinié

Marc de Villartay

Infra Park

Société par actions simplifiée au capital de 160 044 282 euros

Siège social : 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A 92800 Puteaux La Défense

RCS Nonterre 800 348 146

COMPTES CONSOLIDES AU 31 Décembre 2017

SOMMAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

Com	pte de i	résultat consolidé	4
Etat	du rés	sultat global consolidé	5
Bila	n cons	olidé	6
Tab	leau de	es flux de trésorerie consolidés	8
		des capitaux propres consolidés	
var	iation t	des capitaux propres consolides	9
ANN	IEXE AL	JX COMPTES CONSOLIDES	
1.		SENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PREPARATION DES COMPTES	
		Présentation du Groupe	
	1.2	Contexte de préparation des états financiers consolidés du Groupe	11
2,		TS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2017	
		aits marquants de la période	
	2.2 F	aits marquants de la période précédente	13
3.	PRII	NCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	15
	3.1 F	Principes généraux	,15
		Méthodes de consolidation	
		Règles et méthodes d'évaluation	
	3.4 li	ndicateurs financiers non définis par les normes IFRS utilisés par le Groupe	32
4.	ACG	QUISITIONS D'ENTREPRISES	33
	4.1 A	Acquisitions de la période	33
	4.2 A	Acquisitions de l'exercice précédent	33
5.	INF	DRMATIONS SECTORIELLES	36
6.	NOT	TES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	39
	6.1	Charges opérationnelles courantes	39
	6.2 E	Ootations aux amortissements	39
	6.3 D	Ootations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	39
		Autres éléments opérationnels	
		aiements en actions (IFRS 2)	
		Charges et produits financiers	
		mpôts sur les bénéfices	
	6.8 R	lésultat par action	44
7.		ES RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	
		nalyse du Free Cash-Flow	
		Cash Conversion Ratio	
		analyse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
		mpact relatif au traitement des redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de c cession	
8.		TES RELATIVES AU BILANnmobilisations incorporelles du domaine concédé	
		mmobilisations du domaine concédé en location-financement	
		Soodwill	
		autres immobilisations incorporelles	
		mmobilisations corporelles	
		ests de valeur sur <i>goodwill</i> et autres actifs immobilisés	
		articipations dans les sociétés mises en équivalence	
		ctifs financiers non courants	
		ctifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités	
		apitaux propres	
		ngagements de retraites et autres avantages au personnel	
	8.12 A	utres provisions	61
	8.13 A	utres passifs non courants	62
		esoin en fonds de roulement	62
	8.15 Ir	oformations relatives à l'endettement financier net	64

8	3.16 Informations relatives à la gestion des risques financiers	68
8	3.17 Risque de crédit et contrepartie	73
9.	NOTES SUR LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONTRATS DE CONCESSION	74
9	0.1 Contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel	74
9	2.2 Contrats de concession – Modèle de la créance financière	75
10.	AUTRES NOTES	76
	.0.1 Transactions avec les parties liées	
1	.0.2 Rémunération des principaux dirigeants	77
1	.0.3 Engagements hors bilan	77
	.0.4 Effectifs	
11.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	80
12.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	81
13.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2017	83

Compte de résultat consolidé

Notes	31/12/2017	31/12/2016
***	719,4	686,9
	33,9	35,5
	753,2	722,3
	12,8	8,4
6.1	(469,8)	(441,7)
	296,2	289,0
6.2	(185,2)	(174,0)
6.3	6,2	(8,4)
6.4	(0,1)	4,6
6.5	(2,3)	(0,4)
8.7.2	7,8	5,3
8.3	-	(0,2)
	0,0	9,5
	122,8	125,4
	(41,1)	(37,8)
	0,2	0,4
	(40,9)	(37,4)
6.6	7,4	8,2
6.6	(13,4)	(13,0)
6.7	(15,8)	(13,2)
6.7	15,7	17,5
	60,2	70,0
	1,3	1,3
	58,9	68,7
6.8		
	0,37	0,43
	0,37	0,43
	6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 8.7.2 8.3 6.6 6.6 6.7 6.7	719,4 33,9 753,2 12,8 6.1 (469,8) 296,2 6.2 (185,2) 6.3 6,2 6.4 (0,1) 6.5 (2,3) 8.7.2 7,8 8.3 - 0,0 122,8 (41,1) 0,2 (40,9) 6.6 7,4 6.6 (13,4) 6.7 (15,8) 6.7 15,7 60,2 1,3 58,9 6.8

^(*) Hors chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires.

(**) Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, effet du passage du taux d'impôt sur les sociétés en France de 34,43% à 28,92%, y compris contribution sociale de 3,3%, à compter du 1° janvier 2019. Sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, effet du passage progressif du taux d'impôt sur les sociétés en France de 34,43% en 2017 à 25,83% en 2022, y compris contribution sociale de 3,3%, du passage du taux de l'impôt sur les sociétés en Belgique de 33% à 29% en 2018 puis 25% en 2020 complété de la disparition progressive de la contribution complémentaire de crise, du passage du taux d'imposition vaudois en Suisse de 20,95% à 13,79% à compter de 2019, ainsi que du passage du taux d'impôt fédéral sur les sociétés aux Etats-Unis de 35,0% en 2017 à 21,00% à compter du 1^{er} janvier 2018 (cf. note 6.7. Impôts sur les bénéfices).

Etat du résultat global

Exercice 2017

Exercice 2016

(en millions d'euros)	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Port des intérêts minoritaires	Total
Résultat net	58,9	1,3	60,2	68,7	1,3	70,0
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie (*)	(0,4)	-	(0,4)	0,5	-	0,5
Écarts de canversion	(27,1)	(0,6)	(27,7)	1,1	0,2	1,3
Impôts (**)	0,1	(0,0)	0,1	(0,2)	0,0	(0,2)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	0,2		0,2	(0,0)	0,0	(0,0)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(27,5)	(0,6)	(28,2)	1,4	0,2	1,5
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	5,2	0,0	5,2	0,5	0,0	0,5
Impôts	(1,6)	0,0	(1,6)	(0,2)	(0,0)	(0,2)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	0,0	0,0	0,0	-	-	0,0
Autres éléments du résultat glabai non recyclables ultérieurement en résultat net	3,6	0,0	3,6	0,3	0,0	0,3
Tatal autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(24,0)	(0,6)	(24,6)	1,6	0,2	1,8
Résultat global	34,9	0,7	35,7	70,4	1,5	71,8

Résultat global 34,9 0,7 35,7 70,4 1,5 71,8 (*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couvertures de taux principalement) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

^(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan Consolidé *Actif*

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8.1	1 074,6	1 151,0
Goodwill net	8.3	797,8	811,5
Autres immobilisations incorporelles	8.4	30,7	31,4
Immobilisations corporelles	8.5	481,6	451,8
lmmobilisations corporelles du domaine concédé		169,2	172,4
Immeubles de placement		0,3	0,3
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8.7	113,0	128,3
Créances financières - Concessions (part à + 1 an)	8.8	37,5	38,4
Autres actifs financiers non courants	8.8	9,0	13,4
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	8.8	2,2	3,4
Impôts différés actifs		45,0	50,0
Total actifs non courants		2 760,9	2 852,0

Actifs courants			
Stocks et travaux en cours	8.14	1,3	0,9
Clients	8.14	88,5	87,2
Autres actifs courants d'exploitation	8.14	86,4	92,1
Autres actifs courants hors exploitation		9,2	3,0
Actifs d'impôt exigible		17,0	19,5
Créances financières - Concessions (part à – 1 an)		0,7	0,8
Autres actifs financiers courants		20,7	6,7
Juste valeur des produits dérivés actifs courants		0,7	3,5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	8.9	2,3	2,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	8.9	170,1	62,1
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs disponibles à la vente		-	0,0
Total actifs courants		396,9	278,1

TOTAL ACTIFS			3 157,8	3 130,1

Bilan Consolidé *Passif*

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres	8.10		
Capital social		160,0	160,0
Primes liées au Capital		381,2	422,8
Réserves consolidées		19,4	(14,6)
Réserves de conversion		1,2	28,3
Résultat net — Part du Groupe		58,9	68,7
Opérations enregistrées directement en capitaux propres		2,7	(0,5)
Capitaux propres – Part du Groupe		623,5	664,8
Intérêts minoritaires		11,3	13,7
Total capitaux propres		634,7	678,5

Passifs non courants			
Provisions pour retraites et autres avantages du personnel	8.11	22,9	25,5
Provisions non courantes	8.12	27,9	36,0
Emprunts obligataires	8.15	1 377,9	1 155,5
Autres emprunts et dettes financières	8.15	390,3	469,8
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	8.15		0,0
Autres passifs non courants	8.13	49,7	57,3
Impôts différés passifs		153,7	192,5
Total passifs non courants		2 022,6	1 936,8

Passifs courants			
Provisions courantes	8.12	24,5	22,6
Fournisseurs	8.14	62,3	57,6
Autres passifs courants d'exploitation	8.14	266,6	262,7
Autres passifs courants hors exploitation		58,0	62,1
Passifs d'impôt exigible		13,1	12,0
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	8.15	0,3	3,9
Dettes financières courantes	8.15	75,7	94,0
Passifs liés aux activités abandonnées et autres passifs disponibles à la vente	300	-	_
Total passifs courants		500,5	514,8

	Υ	
TOTAL BACOUTO & CARITALINA DECEDES	7 157 0	7 170 1
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	3157,8	1 3 130,1

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros) Résultat net de la période (y compris les minoritaires) Dotations nettes aux amortissements	Notes		
	INULES	31/12/2017	31/12/2016
Botations nettes any amortissements		60,2	70,0
}	6.2	185,2	174,0
Dotations nettes aux provisions (*)		(4,6)	6,5
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		1,7	(0,1
Résultat sur cessions		(0,1)	(11,4
Pertes et profits de change latents		(0,3)	0,
Impact d'actualisation des créances & dettes non courantes		5,7	4,9
Variation de la juste valeur des instruments financiers		0,0	0,0
Perte durable (AFS) et/ou variation de valeur des titres (acquis par étape)		0,0	0,0
Quote-port de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(7,9)	(6,1
Coûts d'emprunt immobilisés		(0,4)	(0,3
Coût de l'endettement financier net comptabilisé			
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		40,9	37,4
		15,7	13,2
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	7.1	296,2	288,2
Variations du BFR et des provisions courantes	8,14	8,6	9,0
Impôts poyés		(38,9)	(65,4)
Intérêts financiers nets payés		(38,2)	(36,3)
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes		(6,7)	(5,9,
Dividendes reçus des sociétés mises en équivolence		10,4	9,1
Flux de trésorerie liés à l'activité	ı	238,1	204,6
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	7.3	(54,2)	(44,2)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	7.3	1,1	
Investissements en immobilisations du domaine cancédés (net de subventions reçues)		***************************************	2,0
- dont impact relatif ou traitement comptable des redevances fixes sur nouveaux contrats	8.1	(108,8)	(126,3)
	7,3	(30,5)	(66,6)
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes sur portefeuille existant	7.3	17,7	5,0
Variation des créances financières sur Concessions	7.3	0,7	0,9
Investissements opérationnels (nets de cession)	7.3	(161,2)	(167,6)
Cosh-flow libre (oprès investissements)		76,8	37,0
Acquisitions de titres de participation (consolidés et non consolidés)	4.1	(11,4)	(47,7)
Cessions de titres de participation (consolidés et non consolidés)		0,0	31,6
Incidence nette des variations de périmètre		(0,0)	0,0
Investissements financiers nets		(11,4)	(16,0)
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		0,0	8,0
Autres	*****	(3,2)	1,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	i II	(175,8)	(181,2)
		(,,-,-,)	(,,
Augmentation de capital	8.10	0,0	(0.0)
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers	8.10		(0,0)
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		2,3	1,5
Sommes encaissées lors de l'exercice des stocks options	·		
Distributions versées		(81,3)	(61,3)
- aux actionnaires		(80,0)	(60,8)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(1,3)	(0,5)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8.15	272,1	68,1
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes sur nouveaux contrats	7.3	30,5	66,6
Remboursements d'emprunts		(77,1)	(50,8)
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes sur portefeuille existant	7.34	(63,7)	(50,2)
Variation des emprunts sur filiales consolidées		0,0	(0,1)
Variation des lignes de crédit		(50,0)	49,1
Variation des actifs de gestion de trésorerie (**)		(0,1)	7,6
Variation des dérivés sur la trésorerie	***************************************	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux apérations de financement		66,0	
The state at a cast of the second of the state of the sta			14,1
		2,8	0,9
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)			
	+ + + V	131,0	38,4
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises) Variation nette de trésorerie nette		131,0	38,4
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)		131,0 40,9	38,4 2,5

^(*) Y compris les variations des provisions pour retraites et autres avantages au personnel.

^(**) Données retraitées des comptes courants financiers actifs (cf. Note 8.12 « Information relatives à l'endettement financier net »)

Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en copitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritoires	Total
Capitaux propres au 31/12/2016	160,0	422,8	0,0	(14,6)	68,7	28,3	(0,5)	664,7	13,7	678,4
Résultat net de la période	-	A1.	-	-	58,9		•	58,9	1,3	60,2
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées		-	emmentelethdaired Viethdad Al-dhile	***	_	(27,1)	0,0	(27,1)	(0,6)	(27,7)
Autres éléments du résultat globol comptobilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	***	-	-	0,0	3,1	3,1	(0,0)	3,1
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,0	0,0	58,9	(27,1)	3,1	34,9	0,7	35,6
Augmentation de capital	-	-	•	-		-	-	0,0	-	0,0
Réduction de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres	-	-	1,144 m. p. 144 Ville (2,114) (114) (114) (114)	*	-	-		0,0	-	0,0
Affectation du résultat et dividendes distribués		(41,6)	-	30,3	(68,7)	-	_	(80,0)	(1,3)	(81,3)
Palements en actions (IFRS 2)	-		*	-	~	-	-	0,0	-	0,0
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritoires postérieures à la prise de contrôle	-	-		-	-	-	_	0,0	-	0,0
Variations de périmètre	-		*	(5,3)	-	0,0	-	(5,3)	7,4	2,1
Divers	-	-	-	9,1		-	-	9,1	(9,2)	(0,0)
Capitaux propres au 31/12/2017	160,0	381,2	0,0	19,4	58,9	1,2	2,6	623,4	11,3	634,7

Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016

(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	160,0	477,2	0,0	(17,8)	19,3	16,9	(1,9)	653,7	7,2	660,9
Résultat net de la période	-	-	-	-	68,7	<u>-</u>	-	68,7	1,3	70,0
Autres éléments du résultat global comptobilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées		-	•	-	-	1,1	0,5	1,6	0,2	1,8
Autres éléments du résultat global comptobilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	•	-	-	-	-	(0,9)	0,9	(0,0)	-	(0,0)
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,0	0,0	68,7	0,2	1,4	70,4	1,5	71,8
Augmentation de capital	41	-	-	•	-	9		0,0	-	0,0
Réduction de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	_		0,0	•	0,0
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	(54,4)	-	12,9	(19,3)		-	(60,8)	(0,5)	(61,3)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	<u>-</u>	-	_	-	-	-	0,0		0,0
Incidence des acquisitions au cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-		-	-	F	ť	-	0,0	-	0,0
Variations de périmètre	-		•	(6,0)	-	11,2	-	5,2	1,6	6,8
Oivers	-	_	-	(3,7)	-	-	-	(3,7)	4,0	0,3
Capitaux propres au 31/12/2016	160,0	422,B	0,0	(14,6)	68,7	28,3	(0,5)	664,8	13,7	678,5

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PREPARATION DES COMPTES

1.1 Présentation du Groupe

La société Infra Park (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 4, Place de la Pyramide – Immeuble IIe de France – Bât A – 92800 Puteaux La Défense. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 800 348 146.

Sa société mère est la société Infra Foch Topco. Au 31 décembre 2015, Infra Foch Topco était détenue à hauteur de 36,92% par des fonds d'investissement gérés par Ardian Infrastructure, à hauteur de 36,92%, par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Prédica, à hauteur de 24,61%, par VINCI Concessions (groupe VINCI) et à hauteur de 1,55% par le management du Groupe.

Le 13 juin 2016, Ardian Infrastructure et Crédit Agricole Assurances ont signé un accord avec Vinci Concessions en vue de l'acquisition, à parts égales, de sa participation de 24,61% au capital d'Infra Foch Topco. Cette transaction, soumise à l'approbation des autorités de la concurrence, a été finalisée au cours du troisième trimestre 2016.

Au 31 décembre 2017, comme au 31 décembre 2016, Infra Foch Topco est ainsi détenue à hauteur de 49,2% par Ardian Infrastructure, à hauteur de 49,2% par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Prédica et à hauteur de 1,6% par le management du Groupe.

Le Groupe formé par Infra Park et ses filiales (ci-après «Infra Park» ou le « Groupe ») est un acteur mondial et global du stationnement et de la mobilité urbaine qui gère plus de 2,2 millions de places de stationnement et leurs services associés dans 16 pays.

Le Groupe est le partenaire de différents acteurs privés et publics (collectivités, hôpitaux, gares, aéroports, centres commerciaux, stades, lieux de loisirs, de tourisme, résidences, entreprises, universités, administrations, etc.) pour concevoir, construire, financer et exploiter des solutions de stationnement sur voirie ou en ouvrage en concession, pleine propriété ou prestations de services.

Le Groupe exerce par ailleurs une activité dans le domaine Mobilités et Solutions Digitales, via sa filiale Infra Park Digital.

1.2 Contexte de préparation des états financiers consolidés du Groupe

Les présents états financiers consolidés ont été préparés dans le cadre de la clôture annuelle au 31 décembre 2017.

Dans le respect des dispositions des normes IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe a présenté dans les états financiers consolidés de la période clôturée au 31 décembre 2017, les périodes suivantes :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2017 et le bilan consolidé au 31 décembre 2016;
- le compte de résultat consolidé & l'état du résultat global consolidé au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de résultat consolidé & l'état du résultat global consolidé au 31 décembre 2016;
- l'état des variations des capitaux propres sur l'exercice considéré (soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017), ainsi que celui de l'exercice précédent (soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016):
- le tableau des flux de trésorerie cumulés sur l'exercice considéré (soit du 1^{er}janvier 2017 au 31 décembre 2017), et un état comparatif pour l'exercice précédent (soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016).

Le Groupe utilise pour la mesure de sa performance un certain nombre d'indicateurs non définis par les normes IFRS, utilisés notamment pour ses besoins en matière de communication financière et dont les définitions sont présentées en Note 3.4.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2017

2.1 Faits marquants de la période

ARRET DU PROCESSUS DE CESSION

Le 23 novembre 2017, les actionnaires du Groupe Infra Park ont décidé de mettre un terme au processus de cession qu'ils avaient lancé début 2017. Par conséquent, l'acquisition d'une participation additionnelle de 40% dans LAZ Parking, qui était conditionnée à un changement de contrôle d'Infra Park, ne sera pas effective et Infra Park conserve sa participation indirecte dans LAZ Parking à son niveau actuel, soit 50%.

CONFIRMATION DE LA NOTATION DU GROUPE

Le 17 mai 2017, S&P a confirmé la notation BBB du groupe Infra Park, tout en améliorant l'outlook de stable à positive. Cette décision souligne la réussite de la stratégie de développement du Groupe, ainsi que la robustesse de son modèle infrastructure.

SUCCES DE DEUX NOUVELLES EMISSIONS OBLIGATAIRES

Infra Park a réalisé deux nouvelles émissions obligataires au mois de juillet 2017, sous forme de placements privés, l'une le 6 juillet 2017 d'un montant de 100 millions d'euros, portant un coupon de 2,000% pour une durée de douze ans, l'autre le 27 juillet 2017 d'un montant de 125 millions d'euros, portant un coupon de 2,951% pour une durée de vingt ans.

Ces deux opérations permettent à Infra Park de confirmer son statut d'émetteur régulier sur les marchés obligataires, d'allonger la maturité moyenne de sa dette et de se doter des moyens nécessaires à la poursuite de son développement.

Ces deux émissions sont notées BBB par Standard & Poor's.

DISTRIBUTIONS

Au cours de l'exercice 2017, la Société a procédé à la distribution d'une somme totale de 80,0 millions d'euros, dont une somme de 41,6 millions d'euros prélevée sur le poste « prime d'émission » et présentant le caractère d'un remboursement d'apport, et un dividende d'un montant de 38,4 millions d'euros, prélevé sur le poste « report à nouveau ».

LANCEMENT D'UNE BUSINESS LINE DEDIEE A LA MOBILITE INDIVIDUELLE PARTAGEE

En juillet 2017, une organisation dédiée aux solutions de mobilité individuelle partagée a été mise en place, afin de proposer notamment des services de partage de vélos en « free floating » dans les villes où le Groupe est présent. Une première opération a ainsi été lancée à Metz en décembre 2017.

PRISE DE PARTICIPATION DANS SPARK (APPLICATION POLLY)

Infra Park s'est portée acquéreuse, le 24 mars 2017, via sa filiale NOW ! Innovations Solutions BV, de 12,2% du capital de sPARK (application Polly), participation portée à 22,0% du capital le 20 novembre 2017, pour un investissement total de 0,8 million d'euros.

Polly est spécialisée dans le guidage prédictif vers une place de stationnement (dans la rue ou dans un parking). Cette acquisition permet à Infra Park de compléter les fonctionnalités proposées aux clients d'OPnGO et d'optimiser leur parcours utilisateur (de la recherche de place au paiement).

• LANCEMENT DE SMOVENGO

Le consortium Smovengo, composé d'Indigo Infra, filiale d'Infra Park, de Mobivia, de Moventia et de Smoove, a signé, début mai 2017, avec le syndicat Autolib' et Velib' Metropole le nouveau contrat d'exploitation des vélos en libre-service de la Ville de Paris pour une durée de quinze ans à compter du 1er janvier 2018. Avec une participation de 35% du capital de Smovengo, Indigo Infra a joué un rôle clé dans le gain de ce contrat, dont les revenus sont estimés à 600 millions d'euros pour la période 2018-2032.

Acquisition Alpha Park

Infra Park a procédé, le 4 janvier 2017, à l'acquisition du portefeuille de contrats Alpha Park à Denver, via sa filiale indirecte LAZ Parking. L'acquisition de cet ensemble de contrats ajoute 49 nouveaux garages de stationnement au portefeuille de LAZ Parking, ce qui en fait l'un des plus grands opérateurs de stationnement avec 80 emplacements et plus de 125 employés sur la ville de Denver.

PRISE DE PARTICIPATION ADDITIONNELLE DE 10% AU CAPITAL D'AGE

Conformément à ses engagements (cf. paragraphe 4.2.1), Infra Park s'est portée acquéreuse, le 28 août 2017, via sa filiale Indigo Estacionamento Ltda, de 10% additionnels du capital d'AGE, sa filiale brésilienne, dont elle contrôle désormais 70% du capital.

ACCORD EN VUE DE LA CESSION DE L'INTEGRALITE DE LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS LA SOCIETE QATARIE QDVP P.Q.S.C

Le 23 octobre 2017, Indigo Infra a conclu un accord portant sur la cession de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société de droit qatari QDVP P.Q.S.C, au profit de son coactionnaire la société gatarie QDVC Q.S.C.

Au regard de son caractère peu significatif par rapport aux principaux agrégats financiers du Groupe, cette sortie n'est pas présentée dans les comptes consolidés comme une «activité destinée à être cédée » selon la norme IFRS 5. Cette cession a été finalisée le 7 février 2018, sans impact significatif sur les comptes 2018.

Gains significatifs d'appels d'offre voirie en France

Dans le cadre de la dépénalisation du stationnement, une organisation dédiée (Streetea) a été mise en place. L'anticipation de cette évolution et l'expertise acquise dans ce domaine dans des pays tels que l'Espagne ou la Belgique ont permis au Groupe de remporter une part significative de ces appels d'offres, notamment deux lots sur trois à Paris et un ensemble de contrats sur tout le territoire français.

VARIATION DE PLACES

Au cours de l'année 2017, le gain net de places de stationnement est d'environ 90 000 places, et plus de 215 000 places ont été renouvelées. Ainsi, au 31 décembre 2017, le Groupe exploite 2 254 000 places de stationnement dans 16 pays et plus de 750 villes.

2.2 Faits marquants de la période précédente

EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT INDIRECT D'INFRA PARK

Ardian, la société d'investissement privé et indépendante, et Crédit Agricole Assurances, actionnaires d'Infra Foch Topco, qui détient 100% du capital d'Infra Park, avaient annoncé le 13 juin 2016 qu'ils avaient conclu un accord avec VINCI Concessions afin d'acquérir la participation résiduelle de ce dernier de 24,6% dans Infra Foch Topco.

Cette opération, soumise à l'examen préalable des autorités de la concurrence, a été finalisée au cours du 3° trimestre 2016. Au 31 décembre 2016, Ardian et Crédit Agricole Assurances détenaient chacun 49,2% d'Infra Foch Topco, le solde étant détenu par le management.

REFINANCEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT RENOUVELABLE (RCF) DE 300 MILLIONS D'EUROS

Infra Park a signé le 7 octobre 2016 une nouvelle ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 300 millions d'euros dont la maturité a été étendue à octobre 2021 (avec deux années d'extension possible sous réserve de l'accord des banques du syndicat). Cette nouvelle ligne de crédit, octroyée par un syndicat de sept banques, remplaçait la RCF existante d'un montant de 300 millions d'euros qui arrivait à échéance en octobre 2019.

Ce refinancement apporte au Groupe une flexibilité financière accrue, des conditions de crédit améliorées et renforce la capacité du Groupe à financer des investissements stratégiques et des acquisitions ciblées, tout en élargissant son pool bancaire.

Au 31 décembre 2016, cette ligne était tirée à hauteur de 50,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, cette ligne de crédit renouvelable n'est plus tirée.

Le 11 octobre 2017, six des sept banques, dont la participation à cette ligne de crédit s'élève à 275 millions d'euros (c. 92%), ont donné leur accord pour la première extension d'un an. La maturité du crédit porté par ces banques est donc fixée au 7 octobre 2022. Si la Société le demande, l'ensemble des banques du pool, y compris celle ayant refusé la première extension, pourront se positionner avant le 7 octobre 2018 sur une deuxième option d'extension d'un an.

Acquisition de City Parking en Colombie / Panama

Infra Park a procédé à l'acquisition, le 4 mars 2016, via l'achat d'Urbania Management Inc. au Panama, de 50% du capital de la société colombienne City Parking SAS, et le 15 avril 2016, via sa filiale nouvellement créée Indigo Infra Panama SA, de 50% du capital la société panaméenne City Parking Panama SA. Premier opérateur de stationnement en Colombie et au Panama, City Parking est une société colombienne fondée il y a 19 ans à Bogota et présente au Panama dans la ville de Panama City depuis 10 ans.

Ces deux sociétés, ainsi que leurs filiales, sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017.

Prise de controle d'AGE au Bresil

Infra Park s'est portée acquéreuse, le 13 avril 2016, via sa filiale Indigo Estacionamento Ltda, d'une action d'Administradora Geral de Estacionamentos S.A. (« AGE »), entité brésilienne, dont elle détenait indirectement et conjointement le contrôle jusqu'à cette date.

Conformément au pacte d'actionnaires qui liait Indigo Estacionamento Ltda et son associé, tous deux actionnaires jusqu'à cette date à 50% d'AGE, cette acquisition d'une action confère désormais le contrôle exclusif à Indigo Estacionamento Ltda, et engage cette dernière à acquérir l'intégralité de la participation résiduelle détenue par son associé devenu minoritaire, par tranches successives de 10% chaque année à compter de 2016, sur la base d'une formule de valorisation préétablie. C'est ainsi que le 31 mai 2016, Indigo Estacionamento Ltda a acquis 10% du capital d'AGE, détenant désormais 60% de la société au 31 décembre 2016.

Dans ce contexte, AGE est consolidée par la méthode de l'intégration globale depuis le 2° trimestre 2016. Elle était précédemment consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

LANCEMENT D'OPNGO

Le lancement officiel, par OPnGO SAS, filiale indirecte à 100% d'Infra Park, de son application OPnGO est intervenu en juin 2016, avec une centaine de parcs connectés en région parisienne.

OPnGO permet aux citadins de trouver facilement la meilleure place au meilleur prix en 2 clics, grâce aux principales fonctionnalités de géolocalisation des places disponibles, d'accès automatique dans les parcs, de palement par mobile, et de réductions tarifaires. L'application OPnGO est la première application à réunir l'ensemble de l'offre de stationnement en ville, publique et privée, en auvrage et en voirie.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 Principes généroux

Les présents comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la décimale la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux. La valeur 0 est indiquée en format comptable.

3.1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2017

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2017. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2017 :

- Amendements à IAS 7 « Initiatives Informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes »
- Améliorations annuelles du cycle 2014-2016

3.1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2017

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2017 :

- IFRS 9 «Instruments financiers» (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018).
- Amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018),
- IFRS 16 «Contrats de location» (applicable pour les exercices auverts à partir du 1 janvier 2019).
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long-terme dans des entreprises associés et coentreprises »;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat ».

Le Groupe analyse actuellement les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces textes, en particulier sur l'application des normes IFRS 15 et IFRS 16 applicables respectivement au 1^{er} janvier 2018 et au 1^{er} janvier 2019, dès lors que les impacts de l'application d'IFRS 9 sur les comptes du Groupe devraient être limités.

IFRS 9, «Instruments financiers», propose de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers. La norme IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur le classement et l'évaluation de ses actifs financiers ainsi que sur l'évaluation des pertes attendues sur ces créances.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus de contrats clients » (ou reconnaissance du revenu) est la nouvelle norme IFRS régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers »,

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette norme, le Groupe a procédé à une analyse approfondie des implications qualitatives et quantitatives et à l'identification des principales différences de méthodes de comptabilisation et de reconnaissance du chiffre d'affaires au titre de ses principales natures de contrats (délégations de service public, locations de longue durée et prestations de service).

Ces analyses se poursuivent en début d'année 2018, pour une première application d'IFRS 15 dans les états financiers au 30 juin 2018. Le Groupe estime, sur la base de ces analyses préliminaires, que la mise en œuvre d'IFRS 15 pourrait se traduire par une hausse de son chiffre d'affaires IFRS, non encore précisément chiffrée, compte tenu notamment du traitement en brut désormais plutôt qu'en net actuellement d'une partie de ses contrats de prestations de services, notamment pour la part qui concerne le remboursement de dépenses opérationnelles engagées par ses filiales, aujourd'hui présenté en net des dépenses concernées. La mise en œuvre d'IFRS 15 ne devrait en revanche pas avoir d'impact sur l'EBITDA du Groupe.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Alors que, selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé sur l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement.

Quelques exceptions à ce mode de comptabilisation sont prévues par la norme IFRS 16, notamment pour des contrats de courte durée ou pour des actifs loués de faible valeur. Les dispositions comptables applicables aux bailleurs évoluent peu dans la nouvelle norme.

L'évaluation des impacts de la norme IFRS 16 est en cours, les travaux étant complexes compte tenu du nombre de contrats et de la présence de tels contrats dans la plupart des zones géographiques où opère le Groupe.

Le Groupe suit l'ensemble des discussions de place relatives à la mise en œuvre de ces trois normes majeures et adaptera ses travaux en fonction de leurs conclusions.

3.1.3 Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables cidessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation (voir note 3.3.1 « Recours à des estimations » pour plus de détails).

3.2 Méthodes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation

La notion de contrôle d'une entité est définie sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en Assemblée Générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour l'appréciation de la notion de contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse

des droits détenus par les autres actionnaires afin de vérifier leur caractère purement protectif. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercé par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est également menée en cas d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont désormais classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet :

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (co-entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence;
- une activité conjointe (joint-opération) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant doit comptabiliser sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentage de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 1 million d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est jugé significatif sur les comptes du Groupe.

		31 décembre	e 2017	31 décembre 2016			
(en nombre de sociétés)	Total	France	Etranger	Total	France	Etronger	
Intégration globale	128	85	43	123	77	46	
Mise en équivalence	32	2	30	29	1	28	
Total	160	87	73	152	78	74	

Les principales évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2017 se rapportent aux développements du Groupe dans les activités de Mobilités et Solutions Digitales avec la constitution des sociétés Streeteo et Indigo Mobilités, détenues à 100% et consolidées selon la méthode de l'intégration globale, et la prise de participation de 35% au capital de Smovengo, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Par ailleurs, le 23 octobre 2017, Indigo Infra a conclu un accord portant sur la cession de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société de droit qatari QDVP P.Q.S.C, au profit de son coactionnaire la société gatarie QDVC Q.S.C.

Au regard de son caractère peu significatif par rapport aux principaux agrégats financiers du Groupe, cette sortie n'est pas présentée dans les comptes consolidés comme une «activité destinée à être cédée » selon la norme IFRS 5. Cette cession a été finalisée le 7 février 2018, sans impact significatif sur les comptes 2018.

3.2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges, entre entreprises intégrées, sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales contrôlées;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

3.2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

3.2.4 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

3.2.5 Regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs identifiables repris. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. A compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'évènements postérieurs à la prise de contrôle est comptabilisée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition, tels que les honoraires de due diligences et les autres honoraires associés, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur (méthode du *goodwill* complet). Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition, tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis, constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est valorisée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

3.2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat.

3.2.7 Activités non poursuivies (arrêtées, cédées) et activités destinées à être cédées

· Activités destinées à être cédées

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période, et dont le montant est jugé significatif au regard des principaux agrégats financiers du Groupe, sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments relatifs au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie, relatifs aux activités destinées à être cédées, sont présentés sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau des flux (pour l'ensemble des périodes présentées) dès lors qu'ils remplissent par ailleurs les critères de classification en activités non poursuivies.

Activités non poursuivies

Les activités non poursuivies (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activités ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession,
- soit une filiale acquise uniquement dans le but de la revente,

sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'ensemble des périodes présentées si leur montant est jugé significatif au regard des principaux agrégats financiers du Groupe.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur, nette des coûts relatifs à la cession.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

· Evaluations retenues pour les provisions

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les risques auxquels il peut être confronté dans le cadre de ses activités, notamment ceux liés aux litiges, et aux contrats déficitaires. Le cas échéant, le Groupe évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources attendue pour éteindre l'obligation. Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

• Evaluations des engagements de retraites

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers régimes sont calculés sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité et le taux de croissance des dépenses de santé.

La plupart de ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en note annexe 8.11.1 « Engagements de retraites et autres avantages au personnel » des présents états financiers consolidés.

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

Evaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, en l'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- Niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calculs mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la majorité des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupement d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est comptabilisé conformément aux normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction ». La méthode de comptabilisation des produits relatifs aux contrats de concession est détaillée dans la note 3.3.4 « Contrats de concession ». Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe comprend :

- d'une part les revenus des parcs de stationnement (en concession, pleine propriété ou prestations de services) ainsi que les produits des activités annexes tels que les redevances des installations commerciales et les revenus provenant de la location d'espaces publicitaires,
- d'autre part, le chiffre d'affaires réalisé au titre des travaux de construction mis en œuvre sur les ouvrages en concession dont la contrepartie reçue figure au bilan du Groupe en immobilisations incorporelles du domaine concédé ou en créances financières.

3.3.3 Produits des activités annexes

Les produits des activités annexes regroupent les produits locatifs, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

3.3.4 Controts de concession

3.3.4.1 Principe général

Selon les termes de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », le concessionnaire exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles Infrastructures qu'il met à disposition du concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IAS 11,
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés: le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IAS 18.

En contreportie de ses activités, le concessionnaire reçoit une rémunération :

• Soit de la part des usagers : modèle de l'actif incorporel. Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'Infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'Infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « pass through » ou « shadow toll »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique également.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en « Immobilisations incorporelles du domaine concédé ». Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoute les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce traitement s'applique à la plupart des Parkings gérés en concession par le Groupe.

• <u>Soit de la part du concédant : modèle de la créance financière</u>. Le concessionnaire dispose d'un droit contractuel inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant, indépendamment de la fréquentation de l'Infrastructure par les usagers.

Dans ce modèle, les prestations du concessionnaire (conception, construction, exploitation ou maintenance) donnent lieu à la constatation d'une créance financière à l'actif du bilan du concessionnaire, portant intérêt. Au bilan, ces créances financières sont classées dans la catégorie des « Créances financières - Concessions » qui lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisées à la juste valeur de l'Infrastructure. Par la suite, les créances sont comptabilisées au coût amorti et remboursées en fonction des layers perçus du concédant. Le produit financier calculé sur la base du taux d'intérêt effectif, équivalent au taux de rentabilité interne du projet, est comptabilisé en produits opérationnels.

Ce modèle s'applique à quelques contrats du Groupe.

Dans le cas de <u>modèles mixtes</u>, la rémunération provient, à la fois des usagers et du concédant. La part de l'investissement faisant l'objet d'un droit inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant (subventions, loyers) est comptabilisée en créance financière à hauteur du montant garanti. Le solde non garanti, dépendant de l'utilisation de l'ouvrage, est comptabilisé en «immobilisations incorporelles du domaine concédé». Ce modèle s'applique à quelques contrats du Groupe.

3.3.4.2 Traitement comptable des redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de contrats de concession

Dans le cadre de ses contrats de concession, le Groupe s'engage à payer au concédant une redevance annuelle d'exploitation au titre de l'occupation et de l'usage du domaine public. Les redevances peuvent être forfaitaires (fixes), ou variables (sur la base du chiffre d'affaires ou du résultat d'exploitation) et sont en général indexées selon des formules variables.

S'agissant des redevances fixes, le Comité d'interprétation des normes IFRS («IFRS Interpretation Commitee») avait indiqué au mois de mars 2013 que les paiements effectués par un concessionnaire au concédant pour l'utilisation d'un actif de concession entrant dans le champs d'application de l'interprétation IFRIC 12 et permettant d'utiliser l'actif de concession devaient être comptabilisés en actif en contrepartie d'un passif correspondant à l'engagement à payer ces redevances dès lors qu'elles ne

dépendent pas de l'activité future du concessionnaire et qu'elles ne donnent pas droit à des biens ou services distincts des accords de concession de services. L'IFRS Interpretation Commitee a confirmé cette position, ce qui a fait l'objet d'une publication dans l'IFRIC Update de janvier 2016.

Dans ce contexte, le Groupe capitalise les redevances fixes dans son bilan sous la forme d'un actif amortissable sur la durée du contrat au titre du droit d'utiliser le domaine public (parking) en contrepartie d'un passif au titre de l'engagement à payer ces redevances.

Ce traitement comptable des redevances fixes se traduit dans les comptes consolidés du Groupe par :

- la comptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondant à l'activation au bilan des redevances pour leur montant actualisé, cette dernière étant amortie de façon linéaire sur la durée du contrat.
- la comptabilisation d'un passif financier au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, réduit chaque année du fait du paiement des redevances et générant un coût de désactualisation comptabilisé en coût de l'endettement financier.

Les redevances fixes associées à des contrats devenus pleinement exécutoire mais pour lesquelles les actifs sous-jacents ne sont pas mis en service à la date d'arrêté des comptes consolidés sont intégrées aux engagements hors bilan présentés en note 10.3.

3.3.5 Paiements en actions

Les modalités d'évaluation des rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

Dans le cadre du dispositif du Plan d'Epargne Entreprise, le Groupe a mis en place au 1^{er} semestre 2015 un fond d'actionnariat investi en titres non cotés d'Indigo Infra (le « Fond »). Le Fond a pour objectif principal de suivre la performance de l'action non cotée Indigo Infra diminuée des frais courants, la valeur liquidative du fonds évoluant, à la hausse comme à la baisse, en fonction de la valorisation des actions non cotées Indigo Infra proportionnellement au pourcentage de l'actif investi dans ces actions.

A l'occasion des souscriptions à ce plan, les salariés ont bénéficié d'un abondement versé par leur entreprise. Ce dernier, réputé comme un avantage consenti aux salariés, a été comptabilisé en charge sur paiements en actions de la période. Le dénouement des investissements effectués par les salariés s'effectue par remise de numéraire.

Par ailleurs, les filiales d'Amérique du Nord ont mis en place, en faveur de certains dirigeants, des plans de rémunération à long terme fondés sur des instruments de capitaux propres, également dénoués par remise de numéraire, dont la valeur est dérivée de la valeur d'entreprise des filiales.

S'agissant d'instruments dénoués par remise de numéraire, les modalités d'évaluation et de comptobilisation de ces derniers s'effectuent comme suit :

- La valeur des instruments attribués est estimée à la date d'attribution dans un premier temps, puis ré-estimée à chaque clôture jusqu'à la date de paiement, et la charge ajustée en conséquence à la clôture considérée.
- La charge est comptabilisée en contrepartie d'une dette non courante au passif du bilan.

3.3.6 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif-TIE) ainsi que le coût de désactualisation du passif financier reconnu au titre de l'engagement à payer les redevances fixes envers les concédants, le résultat des couvertures de taux sur la dette brute, ainsi que les variations nettes de juste valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture,
- la rubrique «produits financiers des placements» qui comprend les revenus perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, dividendes sur OPCVM, plus et moins-values de cessions...), les impacts des couvertures de taux rattachées à ces placements ainsi que leurs variations de juste valeur. Les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur dans le compte de résultat.

La notion d'endettement financier net est définie et détaillée en note 8.15 « Informations relatives à l'endettement financier net ».

3.3.7 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les coûts d'emprunts immobilisés et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

Les coûts d'emprunts supportés pendant la période de construction des ouvrages sont incorporés dans la valeur des actifs immobilisés. Ils sont déterminés de la façon suivante :

- lorsque des fonds sont empruntés spécifiquement en vue de la construction d'un ouvrage, les coûts d'emprunt incorporables correspondent aux coûts réels encourus au cours de l'exercice, diminués des produits financiers éventuels provenant du placement temporaire des fonds empruntés.
- dans le cas où les emprunts ne comportent pas d'affectation précise, le montant des intérêts incorporables au coût de l'ouvrage est déterminé en appliquant aux dépenses de construction un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts, autres que les coûts des emprunts contractés spécifiquement pour la construction d'ouvrages déterminés.

Cette disposition ne concerne pas la construction des ouvrages concédés relevant du modèle de la créance financière (voir note 3.3.23.1 « Actifs financiers »).

3.3.8 Impôts sur les bénéfices

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés à la clôture des comptes appliqués selon l'échéancier de retournement des différences temporelles. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits, quand ils sont significatifs, dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification a été adoptée, sur la ligne «Impôts sur les bénéfices - Impacts des changements de taux».

Le cas échéant, les impôts différés relatifs aux paiements en actions (IFRS 2) sont comptabilisés en résultat tant que la base déductible n'excède pas la juste valeur des plans établie selon IFRS 2.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables significatives, un passif d'impôt différé est camptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible, quand il présente un caractère significatif.

Par ailleurs, les participations dans les entreprises mises en équivalence donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

3.3.9 Résultat par action

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise.

3.3.10 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit du concessionnaire d'exploiter l'ouvrage en échange des dépenses d'investissement effectuées pour la conception et la construction de l'ouvrage. Ce droit du concessionnaire correspond à la juste valeur de la construction

de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la date de début d'utilisation du droit d'exploitation.

3.3.11 Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à la société.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés intégrées globalement sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *goodwill* ». Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur (« impairment test ») au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle et de manière non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (« badwill ») sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

3.3.12 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des droits d'exploitation et des logiciels informatiques. Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeurs cumulées. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

3.3.13 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été recues.

3.3.14 Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles du domaine concédé

Ces immobilisations sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Elles comprennent en particulier les immobilisations d'exploitation du domaine concédé qui ne sont pas contrôlées par le concédant mais qui sont nécessaires à l'exploitation de la concession : bâtiments destinés à l'exploitation, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéosurveillance, véhicules et équipements.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	de 30 à 50 ans
Agencements	de 7 à 30 ans
Mobiliers et matériels de bureau	de 3 à 10 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque clôture annuelle, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

3.3.15 Contrats de location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. En contrepartie il est comptabilisé un passif financier. Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

3.3.16 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou valoriser le capital investi. Ils sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan.

Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, selon les mêmes modalités que les immobilisations corporelles.

3.3.17 Perte de valeur des actifs immobilisés non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les *goodwill*, un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Conformément à IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex.: évolution significative des données de marché...) ou des critères internes (ex.: diminution significative du chiffre d'affaires...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables. En France, une UGT correspond à un regroupement de contrats d'un même donneur d'ordre. Dans les autres pays, une UGT correspond à un ensemble de parkings par ville ou zone géographique homogène. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par un actif ou une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

3.3.18 Participation dans les sociétés mises en équivalence

Les participations du Groupe consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le *goodwill* dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans la société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou effectué des paiements pour le compte de la société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est testée selon les modalités décrites dans la note 3.3.17 « Perte de valeur des actifs immobilisés non financiers ». Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptablisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique, entre l'EBITDA et le résultat opérationnel.

Ces participations regroupent les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et les entités contrôlées conjointement.

3.3.19 Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production par l'entreprise. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

3.3.20 Clients et autres actifs courants d'exploitation

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants classés dans la catégorie Prêts et créances.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation en conséquence. Le risque de non-recouvrement est apprécié au regard des retards de paiement et des garanties obtenues.

3.3.21 Engagements de retraites et autres avantages du personnel

Engagements de retraites à prestations définies

Les engagements résultant de régimes de retraites à prestations définies sont provisionnés au bilan tant pour le personnel en activité que pour le personnel ayant quitté la société (personnes disposant de droits différés et retraités). Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est en vigueur. La comptabilisation de chaque régime est effectuée séparément.

Pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (fonds de pension ou contrats d'assurance), l'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan.

L'intégralité des avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés du Groupe est comptabilisée dans le bilan consolidé.

Les produits d'intérêts des actifs de couverture de régimes de retraite sont calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Les impacts de réestimation sont comptabilisés en autres éléments de résultat global:

- Gains et pertes actuariels sur l'engagement correspondant à la différence entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée et résultant des effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience,
- Surperformance (sous-performance) des actifs du régime, c'est-à-dire l'écart entre le rendement effectif de l'actif du régime et sa rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle, et variation de l'effet du plafonnement de l'actif.

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime; l'impact de désactualisation sur la dette actuarielle et les produits d'intérêts sur actifs de régime sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

Engagements de retraite à cotisations définies

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droits à ces cotisations.

Provisions pour autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont provisionnés au bilan, évalués selon la norme IAS 19. Ils comprennent les engagements relatifs aux primes de fidélité, ainsi que la couverture des frais médicaux dans certaines filiales. Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraites et pour autres avantages du personnel est présentée dans les passifs courants.

3.3.22 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation réelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. La provision est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

· Provisions non courantes

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent également des provisions pour contrats déficitaires.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque le Groupe a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

La part à moins d'un an des provisions non courantes est présentée au bilan dans les provisions courantes.

Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, cotraitants ou fournisseurs.

Les provisions pour restructuration, intégrant le coût des plans et mesures engagées, sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées ou fait l'objet d'une annonce avant la date de clôture de l'exercice. Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour licenciements individuels et autres risques rattachés à l'exploitation.

3.3.23 Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsqu'une entité du Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

3.3.23.1 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories déterminées suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. Le classement dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et il est déterminé au moment de la comptabilisation initiale.

La catégorie placements détenus jusqu'à leur échéance n'est pas utilisée par le Groupe.

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, la part à plus d'un an des prêts et créances, la part à plus d'un an des créances financières relatives aux contrats de

partenariat public-privé et la juste valeur des produits dérivés actifs qualifiés comptablement de couverture dont la maturité est supérieure à un an (voir note 3.3.26 « Instruments financiers dérivés »).

• Titres disponibles à la vente

La catégorie « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Aux dates de clâture, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clâture considérée.

Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net lorsque le droit du Groupe à recevoir ces dividendes est établi.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de cet actif, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

- o Pour les titres cotés sur un marché actif, une baisse de juste valeur prolongée ou significative en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les facteurs considérés par le Groupe pour apprécier le caractère prolongé ou significatif d'une baisse de juste valeur sont en général les suivants:
 - la perte de valeur est prolongée lorsque le cours de bourse à la clôture est inférieur depuis plus de 18 mois au prix de revient du titre,
 - la perte de valeur est significative lorsqu'une baisse du cours du jour de 30 % par rapport au prix de revient du titre est constatée à la clôture.
- o Pour les titres non cotés, les facteurs considérés sont la baisse de la quote-part des capitaux propres détenus et l'absence de perspectives de rentabilité.

• Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

La catégorie « prêts et créances » comprend principalement les créances rattachées à des participations, les avances en compte courant consenties à des sociétés mise en équivalence ou non consolidées ainsi que les dépôts de garantie, les prêts et créances collatéralisés et les autres prêts et créances financières. Elle comprend également les créances financières afférentes aux contrats de concessions et de partenariat public-privé dès lors que le concessionnaire dispose d'un droit inconditionnel à recevoir une rémunération (généralement sous forme de garantie de recettes ou de subvention d'exploitation) de la part du concédant.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés par application du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les créances à court terme pour lesquelles l'incidence de l'actualisation est négligeable.

Dans le cas particulier des créances financières relevant du champ d'application d'IFRIC 12, le taux d'Intérêt effectif utilisé correspond au taux de rentabilité interne du projet calculé à l'origine.

Ces prêts et créances font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur en date d'arrêté s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur, correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement et si cette évolution favorable peut être objectivement liée à un évènement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

La part à moins d'un an des prêts et créances est classée en autres actifs financiers courants.

• Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net. Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

o s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme,

- o si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés gérés ensemble par le Groupe et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme,
- o s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Les OPCVM monétaires acquis dans le cadre de la gestion de trésorerie sont classés dans cette catégorie, ainsi que certains instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture.

3.3.23.2 Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent, le cas échéant, des titres monétaires et obligataires et des parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7 (voir note 3.3.23.3 « Disponibilités et équivalents de trésorerie »). Le Groupe retenant la juste valeur comme étant la meilleure reconnaissance de la performance de ces actifs, ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Les achats et ventes d'actifs financiers de gestion de trésorerie sont comptabilisés à la date de transaction.

La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flows* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments côtés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

3.3.23.3 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquides, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués, le cas échéant, d'OPCVM monétaires et des certificats de dépôts dont la maturité n'excède pas trois mois à l'origine. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

Le Groupe a retenu la méthode de la juste valeur pour apprécier le rendement de ses instruments financiers. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat.

La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flows* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments côtés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

3.3.24 Passifs financiers et instruments de capitaux propres

Les instruments d'emprunt et de capitaux propres émis par une entité du Groupe sont classés soit comme passifs financiers, soit comme capitaux propres selon la substance des ententes contractuelles et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres.

Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par une entité du Groupe sont comptabilisés au montant de la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission directs.

3.3.25 Dettes financières (courantes et non courantes)

Elles sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ces passifs financiers ne comportant pas de dérivés incorporés non étroitement liés (notamment au titre des options de remboursement anticipé). Ce taux est déterminé après prise en compte des primes de remboursement et des frais d'émission. Selon cette méthode, la charge d'intérêt est évaluée de manière actuarielle et est présentée dans la rubrique « coût de l'endettement financier brut ».

Lorsque le taux pratiqué est sensiblement inférieur au taux de marché, dans le cas notamment de financement de projet consenti par des organismes publics, l'avantage économique qui en résulte est considéré, selon IAS 20, comme une subvention publique portée en diminution des investissements concernés.

Le montant de la subvention correspond à la différence entre les montants perçus au titre de l'emprunt et la juste valeur de l'emprunt en fonction du taux d'intérêt du marché alors en vigueur. La part à moins d'un an des dettes financières est classée dans le poste « dettes financières courantes ».

Le Groupe dé-comptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations du Groupe sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier dé-comptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisé en résultat net.

3.3.26 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace ; dans ce cas, le moment de comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture.

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes non dérivés sont traités comme des dérivés séparés s'ils répondent à la définition d'un dérivé, si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques des contrats hôtes et si les contrats ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe utilise des instruments dérivés. La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité attachée aux instruments de couverture est applicable si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement définie et documentée à la date de sa mise en place,
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine, et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

La juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an est présentée au bilan dans la rubrique « Autres actifs financiers non courants » ou « Autres emprunts et dettes financières non courants ». La juste valeur des autres instruments dérivés non qualifiés de couverture et la part à moins d'un an de la juste valeur des instruments qualifiés de couverture non courants sont classées en « Autres actifs financiers courants » ou « Dettes financières courantes ».

• Instruments financiers qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont systématiquement comptabilisés au bilan à leur juste valeur (voir note 3.3.1 « Recours à des estimations »). Néanmoins, la comptabilisation de la variation de leur juste valeur d'une période à l'autre varie selon qu'ils sont qualifiés de :

- couverture de juste valeur d'un actif ou passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé d'acheter ou de vendre un actif,
- couverture de flux de trésorerie,
- couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère.

Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif, d'un passif tel que prêts et emprunts à taux fixe ou des actifs et passifs en devises étrangères ou d'engagements fermes non comptabilisés.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période. De manière symétrique, la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée au compte de résultat de la période (et ajustée à la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées nettes d'impôt dans les autres éléments du résultat global en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ». Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres doivent être reclassés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert — à savoir le résultat opérationnel pour les couvertures de flux d'exploitation et le résultat financier pour les autres — au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue, notamment parce qu'elle n'est plus considérée comme « efficace », les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres et reconnus de manière symétrique aux flux couverts. Dans le cas où le flux futur ne présente plus un caractère hautement probable, les gains et pertes antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont alors rapportés au compte de résultat.

Couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère

Une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère couvre le risque de change afférent à une participation nette dans une filiale étrangère consolidée. De façon similaire à la couverture de flux de trésorerie, la partie « efficace » des variations de valeur de l'instrument dérivé est inscrite dans les capitaux propres dans la rubrique « écarts de conversion », la partie des variations de valeur considérée comme « non efficace » étant enregistrée en résultat. La variation de valeur du produit dérivé comptabilisée en « écarts de conversion » doit être reprise en résultat lors de la cession de l'entité étrangère ayant fait l'objet de l'investissement initial.

Les profits et les pertes sur un instrument de couverture liés à la partie efficace de la couverture cumulés dans la réserve au titre de l'écart de change sont reclassés en résultat net au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

3.4 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS utilisés par le Groupe

Le Groupe utilise pour la mesure de sa performance un certain nombre d'indicateurs financiers non définis par les normes IFRS.

Ces indicateurs sont utilisés pour les besoins de la communication financière du Groupe (rapport d'activité, communiqués de presse, présentations financières...).

3.4.1 EBITDA

Le Groupe utilise l'indicateur « Earning Before Tax, Interests, Depreciation and Amortization » (EBITDA), ce dernier étant intégré en solde intermédiaire dans la présentation du compte de résultat consolidé. Il correspond au Résultat opérationnel, avant prise en compte des dotations nettes aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des actifs non courants, des dotations nettes aux provisions non courantes, des impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), du résultat des sociétés mises en équivalence ainsi que des charges et produits qualifiés de non courants significatifs et inhabituels qui comprennent notamment :

- les pertes de valeurs des goodwill,
- les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts de réévaluation à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé,
- les autres charges et produits qualifiés de non courants lorsqu'ils sont jugés significatifs.

3.4.2 Global Proportionate

Pour les besoins de sa communication financière et afin d'améliorer la lisibilité et la présentation de sa performance, le Groupe présente les chiffres opérationnels (chiffre d'affaires, EBITDA, résultat opérationnel) sur une base « Global Proportionate ».

Ces derniers intègrent la quote-part des activités du Groupe dans les coentreprises qu'il détient comme si elles étaient consolidées par intégration proportionnelle (avant retraitement selon la norme IFRS 11) et non par la méthode de la mise en équivalence.

Au sein des comptes consolidés, la norme IFRS 11 est appliquée et la quote-part des activités du Groupe dans les coentreprises est prise en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

Un rapprochement peut être fait entre les données « *Global Proportionate* » utilisées notamment pour les besoins de sa communication financière et les données « IFRS » présentées dans les comptes consolidés du Groupe en se référant à la note 8.7 « Participation dans les sociétés mises en équivalence » qui présente la contribution des coentreprises aux principaux agrégats du bilan et du compte de résultat.

3.4.3 Free Cash-Flow

Le *Free Cash-Flow*, est une mesure des flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle récurrente. Ce dernier est, à compter de la clôture des comptes consolidés du 31 décembre 2017, intégré en tant que solde intermédiaire dans la présentation du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Il correspond à l'EBITDA diminué:

- des décaissements liés aux redevances fixes versées dans le cadre des contrats de concession,
- des investissements de maintenance,
- et d'autres éléments opérationnels ayant un impact sur la trésorerie et non inclus dans l'EBITDA.

Une réconciliation avec les données du tableau des flux consolidé est présentée en note 7 « Notes relatives au tableau des flux de trésorerie ».

3.4.4 Cash Conversion Ratio

Le Cash Conversion Ratio correspond au Free Cash-Flow rapporté à l'EBITDA. Ce ratio permet d'évaluer la proportion de l'EBITDA qui est convertie en flux de trésorerie et, par conséquent, disponible pour les investissements de développement, les impôts, le service de la dette et les dividendes aux actionnaires.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

4.1 Acquisitions de la période

4.1.1 Prise de participation dans sPARK (application Polly)

Infra Park s'est portée acquéreuse, le 24 mars 2017, via sa filiale NOW I Innovations Solutions BV, de 12% du capital de sPARK (application Polly), participation portée à 21,7% du capital le 20 novembre 2017, pour un investissement total de 0,8 million d'euros.

Polly est spécialisée dans le guidage prédictif vers une place de stationnement (dans la rue ou dans un parking). Cette acquisition permet à Infra Park de compléter les fonctionnalités proposées aux clients d'OPnGO et d'optimiser leur parcours utilisateur (de la recherche de place au paiement).

Compte tenu de son caractère peu significatif, et de la gouvernance de la société, cette participation n'est pas consolidée au 31 décembre 2017.

4.2 Acquisitions de l'exercice précédent

4.2.1 Prise de contrôle d'AGE

Infra Park s'est portée acquéreuse, le 13 avril 2016, via sa filiale Indigo Estacionamento Ltda, d'une action d'Administradora Geral de Estacionamentos S.A. (« AGE »), entité brésilienne, dont elle détenait indirectement et conjointement le contrôle jusqu'à cette date.

Conformément au pacte d'actionnaires qui liait Indigo Estacionamento Ltda et son associé, tous deux actionnaires jusqu'à cette date à 50% d'AGE, cette acquisition d'une action confère désormais le contrôle exclusif à Indigo Estacionamento Ltda, et engage cette dernière à acquérir l'intégralité de la participation résiduelle détenue par l'associé devenu minoritaire, par tranches successives de 10% chaque année à compter de 2016, sur la base d'une formule de valorisation préétablie. C'est ainsi que, le 31 mai 2016, Indigo Estacionamento Ltda a complété l'acquisition de 10% du capital d'AGE, détenant désormais 60% de la société.

Dans ce contexte, AGE est consolidée par la méthode de l'intégration globale depuis le 13 avril 2016. Elle était précédemment consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

En raison du changement de nature de l'actif détenu avant et après la prise de contrôle, cette prise de contrôle par achats successifs s'est traduite, en application de la norme IFRS 3 révisée, par la comptabilisation de deux opérations distinctes dans les comptes consolidés de la période :

- la cession de la participation antérieurement détenue avant la prise de contrôle, entrainant la comptabilisation d'une plus-value de cession de 9,5 millions d'euros, égale à la différence entre la juste valeur de ces titres à la date de prise de contrôle (31,6 millions d'euros) et la valeur nette comptable de la participation antérieurement détenue (22,1 millions d'euros),
- la comptabilisation de ce regroupement d'entreprise selon la méthode de l'intégration globale se traduisant par la consolidation d'AGE à sa juste valeur (63,2 millions d'euros pour 100% au cours de change de la date de transaction). Le Groupe ayant opté pour la méthode du « goodwill complet », les intérêts minoritaires ont été évalués à leur juste valeur. Sur la base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables à la date de transaction, le goodwill comptabilisé au 31 décembre 2016 s'élevait à 56,3 millions d'euros, après prise en compte d'un écart de conversion de 8,0 millions d'euros. Il s'élève à 48,5 millions d'euros au 31 décembre 2017, après prise en compte d'un écart de conversion total de 0,2 million d'euros.

31/12/2017	
(en millions d'euros)	Justes valeurs
Actif net total (100%)	14,9
Prix d'acquisition (à 50% des titres)	31,6
Juste valeur – QP des intérêts minoritaires	31,6
Prix d'acquisition (à 100% des titres) – méthode du <i>goodwill</i> complet	63,2
Goodwill	48,3
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2016	8,0
Goodwill ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2016	56,3
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2017	(7,8)
Goodwill ajusté de l'écart de canversion au 31/12/2017	48,5

Par ailleurs, l'engagement d'acquisition de l'intégralité de la participation résiduelle détenue par l'associé devenu minoritaire (40% du capital au 31 décembre 2016), valorisé à hauteur de 45,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 sur la base des conditions prévues au pacte d'actionnaire et actualisé par tranche annuelle de 10%, est comptabilisé en autres dettes non courantes en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires au bilan consolidé. Au 31 décembre 2017, après prise en compte de la prise de participation additionnelle de 10% au capital d'AGE intervenue le 28 août 2017, la juste valeur des 30% d'intérêts minoritaires est de 35,7 millions d'euros comptabilisée en « autres passifs non courants » (cf. note 8.13).

4.2.2 Acquisition de City Parking en Colombie et au Panama

Infra Park a procédé à l'acquisition, le 4 mars 2016, via l'achat d'Urbania Management Inc. Au Panama, de 50% du capital de la société colombienne City Parking SAS, et le 15 avril 2016, via sa filiale nouvellement créée Indigo Infra Panama SA, de 50% du capital la société panaméenne City Parking Panama SA. Premier opérateur de stationnement en Colombie et au Panama, City Parking est une société colombienne fondée il y a 19 ans à Bogota et présente au Panama dans la ville de Panama City depuis 10 ans.

Les montants de ces acquisitions se sont respectivement élevés à 6,5 millions d'euros et 3,5 millions d'euros. Ces deux sociétés, ainsi que leurs filiales, sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2017 comme au 31 décembre 2016.

Colombie

En 2016, après affectation provisoire des justes valeurs aux actifs et passifs de la société, un *goodwill* avait été constaté en valeur des titres mis en équivalence pour un montant s'élevant à 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, après affectation définitive des justes valeurs aux actifs corporels de la société, le *goodwill* définitif sur cette acquisition s'établit à 5,7 millions d'euros après prise en compte des écarts de conversion, ces derniers atteignant (0,3) million d'euros depuis l'acquisition.

Urbania/City Parking SAS

(en millions d'euros)	Justes valeurs
Quote-Part Actif net (50%) au 31/12/2017	2,1
Prix d'acquisition (50%)	6,5
Goodwill	4,4
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2016	(0,1)
Goodwill ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2016	4,3
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2017	(0,2)
Goodwill ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2017	4,1

Panama

Après affectation provisoire des justes valeurs aux actifs et passifs de la société, un *goodwill* a été constaté en valeur des titres mis en équivalence pour un montant s'élevant à 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Après prise en compte du contexte économique difficile au Panama et de l'évolution de l'activité, le goodwill, a été déprécié dans son intégralité, soit 2,9 millions d'euros, au 31 décembre 2016. Cette dépréciation est présentée au compte de résultat dans la ligne « Résultat des sociétés mises en équivalence ».

City Parking Panama

(en millions d'euros)	Justes valeurs
Actif net total	0,5
Prix d'acquisition (à 100% des titres)	3,5
Goodwill	3,0
Ecarts de conversion associés au goodwill calculé au 31/12/2016	(0,1)
Goodwill ajusté des écarts de conversion au 31/12/2016	2,9
Ecarts de conversion associés au goodwill calculé au 31/12/2017	(0,4)
Goodwill ajusté des écarts de conversion au 31/12/2017	2,5
Dépréciation du goodwill ajusté des écarts de conversion au 31/12/2017	(2,5)
Goodwill net au 31/12/2017	0,0

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par zone géographique, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe.

Les secteurs présentés sont les suivants : France, avec une distinction entre les activités d'exploitation et les activités du siège dites « corporate », NAUK (Royaume-Uni, USA, Canada), Europe continentale (Allemagne, Belgique, Espagne, Europe centrale et orientale, autres pays d'Europe), Grand International (Brésil, Russie, Qatar, Colombie et Panama) et Mobilités et Solutions Digitales. Pour le Groupe, chaque zone est un secteur opérationnel.

Par ailleurs, à l'occasion de l'évolution de l'organisation et du reporting interne du Groupe intervenue au mois de décembre 2017 et du lancement d'une business line dédiée à la mobilité interne partagée, ce nouveau secteur « Mobilité » a été intégré au secteur Digital, renommé Mobilités et Solutions Digitales (MDS, *Mobility and Digital Solutions*). En parallèle, la JV Smovengo a été rattachée au périmètre France.

L'information sectorielle présentée est conforme à celle présentée à la Direction Générale du Groupe, principal décideur opérationnel, aux fins de prises de décision concernant l'affectation de ressources et d'évaluation de la performance de chaque secteur. Elle est établie selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires de chaque secteur correspond aux revenus des parcs de stationnement, ainsi que des produits d'activités annexes tels que les redevances des installations commerciales.

Aucun client externe du Groupe ne représente à lui seul 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le chiffre d'affaires présenté par secteur dans les tableaux ci-dessous représente les produits provenant de clients externes.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est réalisée sur la base du pays où la prestation est réalisée.

31/12/2017 (en millions d'euros)	France	dont corporate (*)	dont exploitation	Eurape cantinentale	NAUK (Royaume- Uni, Canada, USA)	Grand International (Brésil, Qatar, Russie, Colombie, Panama)	Mobilités et Solutions Digitales	Total
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	421,7	0,0	421,7	98,4	107,7	89,6	1,9	719,4
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	33,9	-	33,9	-		-		33,9
Total Chiffre d'affaires	455,6	0,0	455,6	98,4	107,7	89,6	1,9	753,2
Produíts des activités annexes	4,6	0,0	4,6	1,4	5,5	1,2	-	12,7
Charges opérationnelles courantes	(228.7)	(1,4)	(227.3)	(56,2)	(94,2)	(81,1)	(9,5)	(469,8)
EBITDA	231,5	(1,4)	232,9	43,6	19,0	9,6	(7,5)	296,2
Dotations aux amortissements	(144,5)		(144,5)	(17,3)	(9,6)	(11,1)	(2,6)	(185,2)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants	5,8	(0,0)	6,9	(1,0)	1,4	0,0	(0,0)	6,2
Autres éléments opérationnels	0,0	(0,0)	(1,0)	0,3	0,4	(0,1)	(8,0)	(0,1)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	0,0	-	(2,3)	-	-	(2,3)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1,5)	-	(1,5)	1,2	8,2	(1,0)	-	7,8
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	-	-	0,0	-	-	~		0,0
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	0,0	-	0,0	(0,0)	-	*	-	0,0
Résultat opérationnel	91,4	(1,4)	92,9	26,9	17,1	(1,7)	(11,0)	122,8
Coût de l'endettement financier net	(33,7)	(17,3)	(16,4)	(2,6)	(2,1)	(2,5)	(0,1)	(40,9)
Autres produits et charges financières	(0,2)	(0,0)	(0,2)	0,0	(0,2)	(5,6)	(0,0)	(5,9)
Impôts sur les bénéfices	(12,2)	(1,2)	(11,0)	(0,2)	(2,8)	(3,1)	2,5	(15,8)
RESULTAT NET DE LA PERIODE (y compris intérêts minoritoires)	45,3	(20,0)	65,3	24,2	12,1	(12,9)	(8,6)	60,2
Tableau de flux de trésorerie Flux de trésorerie liés à l'activité	177,9			35,8	25,4	3,6	(4,6)	238,1
Investissements opérationnels nets	(111,3)			(22,5)	(7,8)	(17,0)	(2,7)	(161,2)
Cash-flow libre après investissements opérationnels	66,7	1983		13,3	17,7	(13,4)	(7,4)	76,8
Investissements financiers nets et impacts des variations de périmètre	(1,1)			(0,2)	(1,2)	(8,3)	(0,8)	(11,4)
Autres	(9,9)			6,6	(0,0)	(0,4)	(0,0)	(3,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(122,2)			(16,1)	(9,0)	(25,0)	(3,6)	(175,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	99,2	NAME		(19,6)	(24,1)	10,6	0,0	66,0
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	2,0	MARKAN		0,5	0,3	-		2,8
Variation nette de trésorerie nette	156,9	N.N. Pathaga		0,6	(7,4)	(10,9)	(8,2)	131,0
Bilan								
Actifs non courants	1 892,6			475,9	287,3	98,5	6,6	2 760,9
Actifs courants	303,0			32,7	39,6	16,0	5,7	396,9
Total actifs	2 195,6			508,6	326,9	114,5	12,3	3 157,8
Possifs non courants	1 773,9			122,4	73,3	53,0	0,1	2 022,6
Passifs courants	375,3			36,0	39,5	24,5	25,3	500,5
Total passifs hors capitaux propres	2 149,2	175		158,3	112,7	77,5	25,4	2 523,1
Capitaux propres	46,4	£255		350,3	214,2	37,07	(13,1)	634,7
Total passifs	2 195,6	11.5		508,6	326,9	114,5	12,3	3 157,8
Endettement financier net	(1 512,5)			(77,0)	(46,0)	(15,2)	(15,0)	(1 665,7)
Cudecrement mancier list	(1 214,5)	<u> </u>	L	[(// ₁ 0)	(40,0)	(15,2)	(10,0)	(, 000,/)

^(*) Exclusivement structure holding Infra Park

(en millions d'euros)	France	dont corporate (*)	dont exploitation	Europe continentale	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Grand International (Brésil, Qatar, Russie, Colombie, Panama)	Digital	Total
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	433,8	0,0	433,8	95,9	109,7	45,3	2,1	686,9
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	35,5	-	35,5	-	-	-	-	35,5
Total Chiffre d'affaires	469,3	0,0	469,3	95,9	109,7	45,3	2,1	722,3
Produits des activités annexes	2,9	0,0	2,9	2,3	2,8	0,4		8,4
Charges opérationnelles courantes	(245,9)	2,9	(248,9)	(57,1)	(95,0)	(37,1)	(6,7)	(441,7)
EBITDA	226,2	2,9	223,3	41,2	17,5	8,6	(4,5)	289,0
Dotations oux amortissements	(140,8)		(140,8)	(15,2)	(10,7)	(6,2)	(1,0)	(174,0)
Datations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants	(5,5)	(0,0)	(5,5)	(0,3)	(2,6)	0,0	(0,0)	(8,4)
Autres éléments opérationnels	(1,6)	(0,0)	(1,6)	6,5	(0,0)	(0,3)	-	4,6
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	0,0	0,0	(0,4)		_	(0,4)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	-	(0,0)	1,1	7,1	(2,9)	-	5,3
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	-	-	0,0	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-	0,0	(0,0)	-	9,5	-	9,5
Résultat apérationnel	78,3	2,9	75,4	33,3	10,8	8,8	(5,8)	125,4
Coût de l'endettement financier net	(30,3)	(15,5)	(14,8)	(2,7)	(2,7)	(1,8)	(0,0)	(37,4)
Autres produits et charges financières	(0,4)	(0,0)	(0,4)	(0,0)	0,5	(4,9)	0,0	(4,8)
mpôts sur les bénéfices	(9,7)	(2,1)	(7,6)	(3,0)	(1,4)	0,2	0,8	(13,2)
RESULTAT NET DE LA PERIODE (y compris intérêts minoritaires)	37,8	(14,7)	52,5	27,7	7,2	2,3	(4,9)	70,0
Tableau de flux de trésarerie								
Flux de trésorerie liés à l'activité	163,0		1	25,4	16,7	2,7	(3,1)	204,6
nvestissements opérationnels nets	(172,5)			15,6	4,6	(13,9)	(1,4)	(167,6)
Cash-flow libre après investissements opérationnels	(9,5)	* * *	· ·	41,0	21,2	(11,2)	(4,5)	37,0
nvestissements financiers nets et mpacts des variations de périmètre	(0,6)		1 1 11.4	(0,0)	(0,5)	(9,4)	(5,5)	(16,0)
Autres	0,8	1 1 1 1 1 1	Catalana a	(0,0)	(0,1)	1,8	(0,0)	2,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(172,3)			15,6	4,0	(21,5)	(6,9)	(181,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	63,2	·		(40,0)	(7,8)	(2,5)	1,3	14,1
Autres variations (dont incidence des	1,0			(0,1)	(0,0)	-	-	0,9
Variation nette de trésorerie nette	54,8			0,8	12,8	(21,3)	(8,8)	39,4
					12,0	(21,3)	(0,0)	30,4
Bilan Actifs non courants	1 988,3			476,5	276,1	105,5	5,5	2 851,9
Actifs courants	170,1	11.11.1	Zporostrony	38,0				
Total actifs	2 158,4		A Table 1 1 A A A A A		51,2	15,5	3,3	278,1
Passifs non courants				514,5	327,3	121,0	8,9	3 130,0
Passifs courants	1 649,7 402,5			131,5	99,3	56,2	0,0	1 936,8
Total passifs hars capitaux propres	2 052,2	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		36,6	43,6	19,0	13,1	514,8
Capitaux propres			A Comment	168,1	142,9	75,2	13,2	2 451,6
	106,2		74 g # 1, # 1	346,3	184,4	45,8	(4,3)	678,4
Fotal passifs Endettement financier net	2 158,4			514,5 (78,9)	327,3 (65,6)	121,0	8,9 (5,5)	3 130,1

^(*) Exclusivement structure holding Infra Park

6. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Charges opérationnelles courantes

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Achats consommés	(27,5)	(27,4)
Services extérieurs	(142,0)	(122,4)
Personnel intérimaire	(7,8)	(7,7)
Sous-traitance	(43,3)	(36,0)
Charges de construction pour les sociétés concessionnaires	(33,9)	(35,5)
Impôts et taxes	(23,4)	(26,4)
Charges de personnel (*)	(188,3)	(190,2)
Autres éléments opérationnels courants	(3,7)	3,8
Total	(469,8)	(441,7)

^(*) Y compris provisions pour retraites.

6.2 Dotations aux amortissements

Les dotations nettes aux amortissements s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	(10,1)	(7,2)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(65,8)	(92,6)
Immobilisations incorporelles associées au traitement des redevances fixes	(50,9)	(50,0)
Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles du domaine concédé	(58,4)	(24,2)
Immeubles de placement	-	-
Total	(185,2)	(174,0)

6.3 Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants

Les dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants font partie intégrante de l'exploitation courante de la société et s'analysent comme suit :

	31/12/2017			
(en millions d'euros)	Provisions pour pertes sur contrats déficitaires	Autres provisions pour risques et charges non courantes	Dépréciations d'actifs	Total
Dotations nettes non courantes	1,7	10,6	(6,1)	6,2
Total	1,7	10,6	(6,1)	6,2

	31/12/2016			
(en millions d'euros)	Provisions pour pertes sur contrats déficitaires	Autres provisions pour risques et charges non courantes	Dépréciations d'actifs	Total
Dotations nettes non courantes	(4,3)	(2,4)	(1,7)	(8,4)
Total	(4,3)	(2,4)	(1,7)	(8,4)

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2017, les dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants intègrent des dotations nettes de provisions sur dépréciations d'actifs pour 6,1 millions d'euros.

6.4 Autres éléments opérationnels

En 2017, les autres éléments opérationnels s'élèvent à -0,1 million d'euros contre +4,6 millions d'euros en 2016.

6.5 Paiements en actions (IFRS 2)

Les charges liées aux paiements en actions s'élèvent à -2,3 millions d'euro pour l'exercice 2017 (contre -0,4 million d'euros au titre de l'exercice 2016) et concernent le plan d'actions fantômes mis en place au Canada.

6.6 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se répartissent par catégorie comptable d'actifs et de passifs de la façon suivante :

	Charges et produ	Charges et produits financiers constatés en résultat					
(en millions d'euros)	Coût de l'endettement financier net	Autres produits financiers	Autres charges financières (2)	Autres produits et charges financiers (1)+(2)	et produits financiers constatés en capitaux propres		
Passifs évalués au coût amorti	(34,9)	-	per	_			
Charges financières associées aux redevances fixes	(6,7)	-	-	_	-		
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	-	•	- -		-		
Dérivés qualifiés de couverture : actifs et passifs	0,0	_	_	_	(0,5)		
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	0,4	_	ſ	_	-		
Autres	0,2	-	-	.	-		
Résultat de change	76-	6,9	(7,0)	(0,1)	76 E		
Coûts d'actualisation	and .	0,2	(6,4)	(6,2)	-		
Coûts d'emprunts immobilisés	-	0,4		0,4	-		
Total résultat financier	(40,9)	7,4	(13,4)	(5,9)	(0,5)		

Les charges d'actualisation comprennent notamment, à hauteur de -5,7 millions d'euros en 2017, le coût de désactualisation des *puts* détenus par l'actionnaire minoritaire d'AGE (cf. note 4.2.1), contre -4,9 millions d'euros en 2016.

Les autres produits financiers intègrent par ailleurs les coûts d'emprunts immobilisés qui s'élèvent à 0,4 million d'euros en 2017, contre 0,3 million d'euros en 2016.

	31/12/2016						
	Charges et p	Charges et					
(en millions d'euros)	Coût de l'endettement financier net	Autres produits financiers (1)	Autres charges financières <i>(2)</i>	Autres produits et charges financiers (1)+(2)	produits financiers constatés en capitaux propres		
Passifs évalués au coût amorti	(31,9)	_	-	pa,	-		
Charges financières associées aux redevances fixes	(5,9)	-	-	-	-		
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	-	-		-	-		
Dérivés qualifiés de couverture : actifs et passifs	0,0	_	-	na Na	1,4		
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	0,1	pa.	-	_	-		
Autres	0,3		_	**	-		
Résultat de change		7,2	(7,4)	(0,2)	_		
Coûts d'actualisation		0,8	(5,7)	(4,9)	-		
Coûts d'emprunts immobilisés	-	0,3	-	0,3	1		
Total résultat financier	(37,4)	8,2	(13,0)	(4,8)	1,4		

Les charges et produits associés aux instruments financiers dérivés de couverture s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts nets des instruments dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	0,4	1,0
Variation de valeur des instruments dérivés qualifiées de couverture de juste valeur	1,2	1,6
Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur	(1,2)	(1,6)
Réserve transférée en résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie	-	-
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	-	0,2
Résultats des instruments dérivés de couverture	0,4	1,2

6.7 Impôts sur les bénéfices

6.7.1 Analyse de la charge nette d'impôts

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Impôts courants	(45,5)	(45,7)
Impôts différés	14,0	15,0
dont différences temporaires	13,2	11,0
dont variations de taux d'impôt et autres	0,8	4,0
dont déficits et crédits d'impôt	0,0	(0,0)
Total Impôts sur les bénéfices hars impact des changements de taux (1)	(31,5)	(30,7)
Total Impôts sur les bénéfices - Impacts des changements de taux <i>(2)</i>	15,7	17,5
Total impôts sur les bénéfices (1) + (2)	(15,8)	(13,2)

La loi de finances pour 2017, adoptée fin décembre 2016, prévoyait l'abaissement du taux de l'impôt sur les bénéfices en France de 33,33% à 28,00% (respectivement 34,43% et 28,92% y compris contribution sociale) pour toutes les sociétés à compter de 2020, et pour Infra Park à compter de 2019, compte tenu de son niveau de chiffre d'affaires (moins d'un milliard).

Cette mesure avait conduit en 2016 à une réévaluation des impôts différés du Groupe, qui s'était traduite par la constatation d'un produit net de 17,5 millions d'euros dans les comptes consolidés clos au 31 décembre 2016, présenté sous une ligne spécifique du compte de résultats, «Impacts des changements de taux».

La loi de finances pour 2018, adoptée le 21 décembre 2017, a modifié cette baisse des taux prévue en France en la rendant :

- plus progressive: si en 2018, le taux applicable n'est pas modifié (33,1/3% -34,43% avec contribution- à l'exception des premiers 500K€ imposés à 28% -soit 28,92% avec contribution), il l'est pour 2019 mais de manière moins avantageuse: 31% vs. 28% dans la précédente version, taux applicable à la même fraction de 500K€ (applicable une fois dans un groupe intégré),
- et d'une plus grande ampleur : en 2019, le taux applicable sera celui initialement prévu de 28%, mais il sera moindre en 2020 : 26,5% (27,37% avec contribution) et en 2021 et au cours des années suivantes : 25% (25,825% avec contribution).

En Belgique, la loi de finances adoptée le 21 décembre 2017, a modifié le taux d'1S jusqu'alors en vigueur de 33% (soit 33,99% avec la contribution de 3%): il sera en effet abaissé à 29% en 2018 (soit 29,58% avec la contribution elle aussi réduite, à 2%) et à 25% à compter de 2020 (suppression de la contribution).

Aux Etats-Unis, le taux d'impôt fédéral, qui était de 34% ou de 35% selon le montant du résultat imposable (34% pour le Groupe), sera porté, en application de la réforme adoptée fin décembre 2017, à 21% à compter de l'exercice 2018. Il s'agit du taux fédéral, le montant des prélèvements opérés par les différents Etats n'étant pas modifié (moyenne de 5,07% au sein du Groupe au regard de son implantation dans les différents Etats).

En Suisse, il est également prévu un changement de taux dans le canton de Vaud portant le taux total de 21,36%, applicable en 2018 comme en 2017, à 13,79%, applicable à compter de 2019.

Ces mesures ont conduit en 2017 à une réévaluation des impôts différés du Groupe qui s'est traduite par la constatation d'un produit net de 15,7 millions d'euros dans les comptes consolidés 2017, présenté sous une ligne spécifique du compte de résultat, «Impacts des changements de taux».

Par ailleurs, suite à la déclaration d'inconstitutionnalité de la contribution exceptionnelle de 3% sur les distributions de dividende rendue le 6 octobre 2017, Infra Park et ses filiales françaises se verront rembourser par Infra Foch TopCo les contributions versées en 2015 conformément aux conventions d'intégration fiscale en vigueur à cette date. Il en résulte un produit d'impôt de 4,9 millions d'euros comptabilisé au 31 décembre 2017, majoré des intérêts de retard calculés au taux légal de 0,40% par mois, soit 0,6 million d'euros au 31 décembre 2017.

La charge nette totale d'impôts de l'exercice clôturé au 31 décembre 2017 s'élève ainsi à -15,8 millions d'euros, dont un produit de +15,7 millions d'euros au titre de l'impact des changements de taux en France, en Belgique, en Suisse et aux Etats-Unis contre une charge nette totale d'impôts de -13,2 millions d'euros (dont un produit de +17,5 millions d'euros au titre de l'impact des changements de taux en France) pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

6.7.2 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôt et résultats des sociétés mises en équivalence	68,1	77,9
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	34,43%	34,43%
Impôt théorique attendu	(23,5)	(26,8)
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit	-	
Incidence des déficits reportables et autres différences temporaires non reconnu ou ayant fait antérieurement l'objet d'une limitation	(3,8)	(5,0)
Différentiel de taux sur résultat étranger	3,0	2,0
Différences permanentes et divers écarts	(7,2)	(0,8)
Impôt effectivement constaté hors Impact du changement de taux <i>(1)</i>	(31,5)	(30,7)
Taux d'impôt effectif <i>(*)</i>	46,17%	39,36%
Impôt sur les sociétés - Impact du changement de taux (2)	15,7	17,5
Total Impôt effectivement constaté y compris Impact du changement de taux (1) + (2)	(15,8)	(13,2)
Taux d'impôt effectif (**)	23,13%	16,90%

^(*) hors impact des changements de taux

Les sociétés du Groupe Infra Park sont intégrées au groupe fiscal dont la société tête de groupe est Infra Foch TopCo. Le taux d'imposition théorique du groupe Infra Park est de 34,43% et correspond au taux de droit commun en France au 31 décembre 2017.

Le taux d'impôt effectif ressort à 23,13 % sur la période clôturée au 31 décembre 2017 et à 46,17% après retraitement de l'impact des changements de taux.

^(**) y compris impact des changements de taux

6.7.3 Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

		Variations			
(en millions d'euros)	31/12/2017	Résultat	Capitaux propres	Autres	31/12/2016
Impôts différés actifs					
Déficits reportables et crédits d'impôts	24,3	4,8	(0,0)	(0,0)	19,6
Engagements de retraites	5,5	0,1	(1,4)	***	6,8
Différences temporelles sur provisions	5,1	(5,6)	(0,1)	-	10,8
Mise à la juste valeur des instruments financiers	0,0	(1,1)	-	-	1,1
Redevances	4,0	0,6	(0,0)		3,4
Locations financements	0,3	(0,1)	-	-	0,4
Immobilisations	19,8	(4,0)	(0,1)	0,0	23,9
Autres	11,3	2,0	(1,5)	0,2	10,9
Total	70,3	(3,3)	(3,1)	(0,2)	77,0
Impôts différés passifs					
Déficits reportables et crédits d'impôts	-				-
Engagements de retraites	(0,2)	0,0	(0,2)	(0,0)	-
Différences temporelles sur provisions	(0,0)	0,3	0,0	_	(0,3)
Mise à la juste valeur des instruments financiers	(0,2)	1,0	0,0	1,0	(2,2)
Locations financements	(0,6)	(0,1)	0,1	-	(0,6)
Immobilisations	(149,0)	34,9	2,1	0,1	(186,0)

Solde net des impôts différés actifs et passifs avant dépréciation	(83,1)	33,4	(1,1)	0,4	(115,6)
Ecrêtement	(26,0)	0,7	0,3	0,0	(27,0)
Impôts différés nets	(109,0)	34,1	(0,9)	0,4	(142,6)

(3,4)

(153,4)

0,6

36,7

6.7.4 Impôts différés non reconnus

Les actifs d'impôts différés non reconnus du fait du caractère incertain de leur récupération représentent un montant de 26,0 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 27,0 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ils concernent Infra Park et certaines de ses filiales françaises à hauteur de 22,6 millions d'euros (dont 21,0 millions d'euros au titre de leurs déficits reportables) et des filiales étrangères pour 3,3 millions d'euros, au titre de leurs déficits reportables.

6.8 Résultat par action

Pour l'exercice présenté:

Autres

Total

- le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action s'élève à 160 044 282 actions, inchangé par rapport à 2016.
- la Société ne possède pas d'actions d'autocontrôle,
- il n'existe pas d'instruments financiers ayant un effet dilutif.

Ainsi durant l'exercice 2017, le montant du résultat dilué par action est identique à celui du résultat de base par action qui s'élève à 0,37 euro par action.

(0,5)

0,6

(3,5)

(192,6)

0,0

2,0

7. NOTES RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

7.1 Analyse du Free Cash-Flow

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
EBITDA	296,2	289,0
Eléments de trésorerie llés à l'activité sans impact sur l'EBITDA	(0,1)	(0,8)
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts (*)	296,2	288,2
Variations du BFR et provisions courantes	8,6	9,0
Redevances fixes (cf. 7.3)	(52,6)	(51,1)
Investissements de maintenance parcs (engagés)	(25,9)	(30,9)
Free Cash-Flow	226,3	215,2

^(°) Correspond à la «Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts» telle que présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidé

7.2 Cash Conversion Ratio

Le Cash Conversion Ratio (cf. note 3.4.4) correspond au Free Cash-Flow analysé en 7.1 ci-dessus rapporté à l'EBITDA. Il s'établit à 76,4% en 2017 contre 74,5% en 2016.

7.3 Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

	31/12/2017	31/12/2016
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	(54,2)	(44,2)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles	1,1	2,0
Investissements en immobilisations du domaine concédés (net de subventions reçues)	(108,8)	(126,3)
dont impact relatif au traitement des redevances fixes sur nouveaux contrats	(30,5)	(66,6)
dont impact relatif au traitement des redevances fixes sur partefeuille existant	17,7	5,0
Variation des créances financières sur Concessions	0,7	0,9
Investissements (nets de cession) (*)	(161,2)	(167,6)
dont impact net relatif au traitement des redevances fixes	(12,8)	(61,6)
Investissements opérationnels (nets de cession) hors impact traitement des redevances fixes	(148,4)	(106,1)
dont investissements de développement (engagés)	(113,4)	(83,7)
dont investissements de maintenance parcs (engagés)	(25,9)	(30,9)
dont autres investissements de maintenance (engagés)	(2,7)	(1,1)
dont variations des dettes et créances sur immobilisations	(6,4)	9,6

^(*) Correspond aux Investissements opérationnels (nets de cession) tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidé

Dans le cadre du suivi de sa performance, le Groupe distingue au sein de ses investissements les investissements de maintenance et les investissements de développement.

Les investissements de maintenance (parcs et autres) comprennent principalement les investissements visant à maintenir les actifs aux normes et technologies actuelles.

Les investissements de développement correspondent à l'acquisition, la construction ou le renouvellement des parcs.

7.4 Impact relatif au traitement des redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de contrats de concession

Dans le cadre de ses contrats de concession, le Groupe s'engage à payer au concédant une redevance annuelle d'exploitation au titre de l'occupation et de l'usage du domaine public. Le Groupe capitalise les redevances fixes dans son bilan sous la forme d'un actif amortissable sur la durée du contrat au titre du droit d'utiliser le domaine public en contrepartie d'un passif au titre de l'engagement à payer ces redevances.

Le traitement comptable de ces redevances, décrit en détail en note 3.3.4 « Règles et méthodes d'évaluation » des comptes consolidés 2017, se traduit dans les comptes consolidés du Groupe par :

- La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondant à l'activation au bilan des redevances pour leur montant actualisé, cette dernière étant amortie de façon linéaire sur la durée du contrat.
- La comptabilisation d'un passif financier au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, réduit chaque année du fait du paiement des redevances fixes et générant un coût de désactualisation comptabilisé en coût de l'endettement financier.

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, l'impact du retraitement des redevances fixes payées aux concédants au titre de l'exercice 2017 pour un total de 52,6 millions d'euros (contre 51,1 millions d'euros au 31 décembre 2016) s'analyse comme suit :

- un flux de décaissement de 46,0 millions d'euros au titre de l'exercice 2017 (contre 45,2 millions d'euros au 31 décembre 2016) correspondant à l'amortissement financier de la période et présenté dans le tableau de flux de trésorerie en ligne remboursement d'emprunts relatifs au traitement comptable des redevances fixes, cette dernière représentant un total de 63,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2017 (contre 50,2 millions d'euros au 31 décembre 2016) après prise en compte des remboursements associés aux sorties ou amendements des contrats à hauteur de 17,7 millions d'euros (contre 5,0 millions d'euros au 31 décembre 2016).
- un flux de décaissement correspondant aux frais financiers nets liés au coût de désactualisation de 6,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2017 (contre 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2016) et présenté dans le tableau des flux de trésorerie en ligne intérêts financiers nets payés.

8. NOTES RELATIVES AU BILAN

8.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)

Valeur brute	
Au 01/01/2016	1 332,5
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	19,4
Autres acquisitions de l'exercice	36,6
Sorties de l'exercice	(0,4)
Investissements nets relatifs au traitement comptable des redevances fixes	61,6
Autres mouvements	(64,2)
Au 31/12/2016	1 385,5
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	<u>.</u>
Autres acquisitions de l'exercice	36,4
Sorties de l'exercice	(22,8)
Investissements nets relatifs au traitement comptable des redevances fixes	10,3
Autres mouvements	(12,1)
AU 31/12/2017	1 397,3

Amortissements et pertes de valeur		
Au 01/01/2016	(174,8)	
Amortissements de la période	(114,7)	
Pertes de valeur	3,1	
Autres mouvements	51,8	
Au 31/12/2016	(234,6)	
Amortissements de la période	(117,3)	
Pertes de valeur	21,5	
Autres mouvements	7,7	
Au 31/12/2017	(322,7)	

Valeur nette	
Au 01/01/2016	1 157,7
Au 31/12/2016	1 151,0
Au 31/12/2017	1 074,6

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de Partenariat Public Privé relevant du modèle incorporel et du modèle mixte sont décrites en note 3.3.4 « Notes sur les principales caractéristiques des contrats de concession » des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

8.2 Immobilisations du domaine concédé en location-financement

Les immobilisations concédées détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 2,6 millions d'euros 31 décembre 2016.

8.3 Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Valeur nette à l'auverture	811,5	759,0
Goodwill constaté dans l'exercice	-	51,0
Pertes de valeur	-	(2,7)
Ecorts de conversion	(13,7)	5,2
Sorties de périmètres	-	-
Autres mouvements	-	(1,1)
Valeur nette à la clôture	797,8	811,5

Aucun nouveau goodwill n'a été constaté sur l'exercice 2017.

Le *goodwill* constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 résultait principalement de l'incidence de la prise de contrôle d'AGE au Brésil (segment Grand International) intervenue au début du deuxième trimestre (*goodwill* de 193,3 millions de BRL, soit 48,3 millions d'euros au 13 avril 2016). Après prise en compte des écorts de conversion depuis la date de prise de contrôle, le *goodwill* associé à cette prise de contrôle s'élève à 48,5 millions d'euros au 31 décembre 2017 (contre 56,3 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2017, le goodwill se répartit comme suit par segment :

•	France	481,9 millions d'euros
•	Europe continentale	162,9 millions d'euros
•	North America – United Kingdom (NAUK)	104,5 millions d'euros
•	Grand International	48,5 millions d'euros
•	Mobilités et Solutions Digitales	0,0 million d'euros
		797,8 millions d'euros

Autres immobilisations incorporelles 8.4

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Logiciels	Brevets Licences et autres	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2016	15,7	10,7	26,5
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,9	6,2	7,1
Autres acquisitions de l'exercice	6,0	6,6	12,5
Sorties de l'exercice	(1,0)	(0,1)	(1,1)
Autres mouvements	(0,0)	(0,3)	(0,4)
Au 31/12/2016	21,6	23,1	44,7
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	•	-	_
Autres acquisitions de l'exercice	5,1	6,1	11,2
Sorties de l'exercice	(0,3)	(0,2)	(0,5)
Autres mouvements	(0,3)	(2,6)	(2,9)
Au 31/12/2017	26,2	26,3	52,5
Amortissements et pertes de voleur Au 01/01/2016	(4,4)	(2,0)	(6,4)
Amortissements de la période	(3,8)	(3,3)	(7,1)
Amortissements et pertes de valeur (changement de mode de consolidation)	(0,2)	(0,5)	(0,7)
Dotations de pertes de valeur	0,0	(0,0)	0,0
Reprises de pertes de valeur	0,2	0,0	0,2
Sorties de l'exercice	0,1	0,0	0,1
Autres mouvements	0,1	0,6	0,7
Au 31/12/2016	(8,1)	(5,1)	(13,3)
Amortissements de la période	(4,7)	(5,4)	(10,1)
Amortissements et pertes de voleur (changement de mode de consolidation)	1-	-	_
Dotations de pertes de valeur	(0,0)	-	(0,0)
Reprises de pertes de valeur	0,1	=	0,1
Sorties de l'exercice	0,2	_	0,2
Autres mouvements	0,2	1,1	1,3
Au 31/12/2017	(12,4)	(9,4)	(21,8)
Valeur nette			
Au 01/01/2016	11,4	8,7	20,1
Au 31/12/2016	13,5	17,9	31,4

Valeur nette			
Au 01/01/2016	11,4	8,7	20,1
Au 31/12/2016	13,5	17,9	31,4
Au 31/12/2017	13,8	16,9	30,7

8.5 Immobilisations corporelles

8.5.1 Variation au cours de l'exercice

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2016	162,9	17,7	418,3	48,5	647,4
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	6,8		-	4,8	11,6
Autres acquisitions de l'exercice	44,5	0,7	16,7	16,2	78,1
Sorties de l'exercice	(32,7)	(1,3)	(5,5)	(6,7)	(46,2)
Autres mouvements	10,0	0,0	(20,8)	1,4	(9,3)
Au 31/12/2016	191,5	17,1	408,8	64,2	681,6
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-	**	-	,
Autres acquisitions de l'exercice	41,8	1,3	39,1	15,8	97,9
Sorties de l'exercice	(12,2)	-	(2,8)	(5,7)	(20,7)
Autres mouvements	(21,6)	(0,0)	7,8	1,2	(12,6)
Au 31/12/2017	199,6	18,4	452,9	75,4	746,3
Amortissements et pertes de valeur	(5-0)		<i>(</i> ,)	(5.0)	
Au 01/01/2016	(15,9)	*	(34,1)	(6,9)	(56,8)
Amortissements de la période	(26,5)	-	(15,8)	(11,0)	(53,3)
Pertes de valeur	26,4	_	4,8	5,7	36,9
Sorties de l'exercice	0,8	-	2,3	0,0	3,1
Autres mouvements	(3,9)		16,7	(0,3)	12,5
Au 31/12/2016	(19,1)	-	(26,2)	(12,4)	(57,7)
Amortissements de la période	(26,6)	-	(18,4)	(13,5)	(58,4)
Sorties de l'exercice	10,7	-	2,3	5,0	17,9
Pertes de valeur	1,1	-	(0,1)	(1,6)	(0,6)
Autres mouvements	3,4		(1,5)	1,3	3,2
Au 31/12/2017	(30,5)	+	(43,9)	(21,2)	(95,5)
Valeur nette					
Au 01/01/2016	147,1	17,7	384,2	41,6	590,6
Au 31/12/2016	172,4	17,1	382,6	51,8	623,9
Au 31/12/2017	169,1	18,4	408,9	54,3	650,7

Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour 57,0 millions d'euros (contre 48,0 millions d'euros au 31 décembre 2016).

8.5.2 Immobilisations corporelles en location-financement

Les immobilisations corporelles détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant net de 1,7 million d'euros au 31 décembre 2017 contre 1,9 million d'euros au 31 décembre 2016.

8.6 Tests de valeur sur goodwill et autres actifs immobilisés

8.6.1 Tests de valeur sur goodwill

Au 31 décembre 2017, le montant du *goodwill* testé dans les comptes d'Infra Park s'élève à 797,8 millions d'euros.

Les hypothèses retenues sur les différents périmètres (constant, renouvellement, développement) ont été définies avec les Directions opérationnelles et validées par la Direction générale du Groupe. La valorisation correspond à l'actualisation par pays des *cash-flows* prévisionnels sur les sept prochaines années plus une valeur terminale calculée sur la base d'un multiple d'EBITDA de 9,0x en scénario central.

Le taux retenu pour l'actualisation des flux de trésorerie est le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital). Il est calculé par pays et correspond au taux de rentabilité minimal exigé par les pourvoyeurs de fonds de l'entreprise (actionnaires et créanciers). Il est calculé sur la base d'une structure financière de référence pour le secteur. Le CMPC (coût moyen pondéré du capital) par l'EBITDA de chaque pays est de 5,45% pour l'exercice clâturé au 31 décembre 2017.

Sensibilité de la valeur du goodwill aux hypothèses retenues :

Au 31 décembre 2017, la valorisation du Groupe est nettement supérieure à la valeur comptable du goodwill.

La sensibilité de la valeur du *goodwill* par segment aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Taux d'actualis de trés		Variation d de valeur		Variation des cash- flows d'exploitation prévisionnels (avant impôt)		
	0,50%	-0,50%	1,0x	-1,0x	5,00%	-5,00%	
Goodwill France	(54,1)	56,1	148,7	(148,7)	96,4	(96,4)	
Goodwill Europe	(14,6)	15,1	42,1	(42,1)	25,5	(25,5)	
Goodwill NAUK	(13,9)	14,5	40,2	(40,2)	22,3	(22,3)	
Goodwill Grand international	(7,0)	7,2	23,4	(23,4)	10,8	(10,8)	

Au 31 décembre 2017:

- une hausse (ou une baisse) de 50 points de base des hypothèses retenues sur le CMPC par pays n'entraînerait pas de dépréciation significative des goodwill dans les comptes consolidés du Groupe.
- une variation des *cash-flows* d'exploitation prévisionnels de plus (ou moins) 5% n'entraînerait pas de dépréciation significative des *goodwill* dans les comptes consolidés du Groupe,
- une variation du multiple de valeur de sortie de plus (au moins) 1,0x n'entraînerait pas de dépréciation significative des *goodwill* dans les comptes consolidés du Groupe.

8.6.2 Tests de valeur sur autres actifs immobilisés

La valeur recouvrable des unités génératrice de trésorerie (UGT) est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité. Au sein du Groupe, une UGT correspond à un regroupement de contrats d'un même donneur d'ordre en France et situés dans une même ville ou zone géographique à l'international. Il en existe environ 256 UGT à fin décembre 2017. La valeur d'utilité des UGT est déterminée à partir de l'actualisation, au CMPC du pays de l'UGT, des *cash-flows* d'exploitation prévisionnels sur la durée résiduelle des contrats inclus dans l'UGT.

Au 31 décembre 2017, le Groupe a enregistré une dotation aux provisions nette des reprises sur les autres actifs immobilisés d'un mantant de 6,1 millions d'euros.

8.7 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Pour les périodes présentées, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur la plupart des sociétés mises en équivalence (coentreprises) et exerce par ailleurs une influence notable dans quelques entités (entreprises associées).

8.7.1 Variation au cours de la période

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Valeur des titres en début d'exercice	128,3	134,8
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	1,4	3,0
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	7,8	5,3
Dividendes distribués	(10,4)	(9,1)
Variations de périmètre et écarts de conversion	(14,4)	(6,0)
Variation nette de juste valeur sur instruments financiers	-	0,9
Reclassements (*)	0,3	(0,6)
Valeur des titres en fin d'exercice	113,0	128,3

^(*) Reclassements correspondant à la quote-part de titres mis en équivalence présentant une situation nette négative portés en autres provisions non courantes.

8.7.2 Informations financières sur les entreprises mises en équivalence (coentreprises et entreprises associées)

Les participations concernant les coentreprises et entreprises associées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Laz Karp Associates LLC	80,8	93,1
Parking Du Centre	23,2	25,0
Parking Partners	1,0	1,1
Westpark	1,2	1,4
City Parking SAS (*)	6,1	7,0
City Parking Panama SA (*)	0,4	0,5
Smovengo	(0,0)	_
Autres	0,3	0,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence	113,0	128,3

^(*) Sociétés acquises en 2016

La liste des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les pourcentages détenus par le Groupe sont présentés en note 13 « Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2017 ».

Les sociétés mises en équivalence significatives (coentreprises) sont le groupe LAZ KARP Associates LLC («LAZ Parking»), les Groupes City Parking en Colombie et au Panama et, depuis le deuxième semestre 2017, Smovengo.

- LAZ Parking est un groupe américain non coté détenu à hauteur de 50% au 31 décembre 2017 comme au 31 décembre 2016. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de Parkings aux Etats-Unis;
- WestPark Parking Services est une société canadienne non cotée détenue à hauteur de 50% au 31 décembre 2017. La principale activité de cette société est l'exploitation de parkings à Vancouver au Canada;
- Parking du Centre est une société suisse non cotée détenue à hauteur de 50% au 31 décembre 2017. La principale activité de cette société est l'exploitation de parkings à Lausanne en Suisse;
- City Parking SAS est un groupe colombien non coté détenu à hauteur de 50% au 31 décembre 2017. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de parkings en Colombie;
- City Parking Panama SA est un groupe panaméen non coté détenu à hauteur de 50% au 31 décembre 2017. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de parkings au Panama;
- Smovengo est une Société par Actions Simplifiée détenue à hauteur de 35%. Cette coentreprise exploitera à compter du 1er janvier 2018 le nouveau contrat d'exploitation des vélos en libre-service de la Ville de Paris, pour une durée de quinze ans (cf. 2.1 Faits marquants de la période).

Les principales données financières des sociétés mises en équivalence, présentées en quote-part du Groupe, sont les suivantes :

31/12/2017 (en millions d'euros)	LAZ KARP ASSOCIATES LLC	WESTPARK PARKING SERVICES	PARKING DU CENTRE	COLOMBIE PANAMA (*)	SMOVENGO	AUTRES (**)	Total Coentreprises	Entreprises ossociées	Total MEE
Compte de résultat									
Chiffre d'affaires	160,5	2,8	3,3	9,1	-	2,6	178,2	-	178,2
EBITDA	11,3	0,6	1,9	0,8	(1,4)	0,6	13,8	-	13,8
Résultat opérationnel	8,2	0,3	1,6	0,1	(1,4)	0,3	9,2	(0,0)	9,1
Résultat net	7,9	0,2	1,2	(0,0)	(1,4)	(0,0)	7,8	(0,0)	7,8
Bilan	-	-	*	-	-	-	•	-	-
Actifs non courants	21,9	1,0	12,0	4,3	5,6	7,4	52,1	(0,0)	52,1
Actifs courants	17,3	1,4	1,9	1,7	12,5	1,3	36,1	-	36,1
Capitaux propres	6,0	1,2	7,6	2,5	(0,0)	(5,0)	12,1	(0,0)	12,1
Passifs non courants	8,2	0,0	2,9	1,6	-	10,0	22,7	-	22,7
Passifs courants	25,0	1,2	3,4	1,9	18,1	3,7	53,4	-	53,4
Endettement financier net	(3,3)	0,8	(3,3)	(1,1)	1,2	(6,9)	(12,6)	-	(12,6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	(8,9)	(0,3)	(0,9)	-	-	(0,2)	(10,4)	-	(10,4)

Actif net des MEE à capitaux propres positifs	11,9	2,3	15,1	4,9	-	0,6	35,0	-	35,0
Pourcentage de détention du groupe	50%	50%	50%	50%	-	49%	-	-	•
QP d'actif net du Groupe dans les sociétés mises en équivalence à capitaux propres positifs	6,0	1,2	7,6	2,5		0,3	17,5	-	17,5
Goodwill	74,9	-	15,6	4,1	-	1,0	95,5	-	95,5
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans les sociétés mises en équivalence à capitaux propres positifs	80,8	1,2	23,2	6,5	-	1,3	113,0	-	113,0
Actif net des MEE à capitoux propres négatifs	-	-	-	-	-	(10,6)	(10,6)	(0,1)	(10,7
Pourcentage de détention du groupe	-	-	-	-	-	50%	-	20%	-
QP d'actif net du Groupe dans les sociétés mises en équivalence à capitaux propres négatifs	i i		-	-	(0,0)	(5,3)	(5,3)	(0,0)	(5,3
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	80,8	1,2	23,2	6,5	(0,0)	(4,0)	107,7	(0,0)	107,

^(*) City Parking SAS et City Parking Panama SA (**) Parking Partners, Russia Parkinvest, Mosparkinvest et Qatari Diar VP

31/12/2016 (en millions d'euros)	LAZ KARP ASSOCIATE S LLC	WESTPARK Porking Services	AGE	PARKING DU CENTRE	COLOMBIE PANAMA (*) (***)	SMOVENGO	AUTRES (**)	Total Coentreprises	Entreprises associées	Total MEE
Compte de résultat		<u> </u>		<u> </u>		.	·		<u> </u>	
Chiffre d'affaires	154,1	2,4	4,4	3,3	6,8		2,3	173,6	***	173,6
EBITDA	11,8	0,4	0,6	2,0	1,0		0,6	16,1	-	16,1
Résultat opérationnel	7,1	0,2	0,3	1,7	0,5		0,2	10,0	(0,0)	10,0
Résultat net	6,9	0,2	0,1	1,2	0,1		(0,2)	8,4	(0,0)	8,4
Bilan										
Actifs non courants	19,9	1,9	-	13,4	3,9		3,9	43,1	(0,0)	43,1
Actifs courants	21,1	1,4	,	1,5	2,7		1,1	27,9	_	27,9
Capitaux propres	6,8	2,1	-	8,0	2,8		(7,7)	12,0	(0,0)	12,0
Possifs non courants	9,0	0,0	**	5,6	2,1		3,5	20,3	-	20,3
Passifs courants	25,2	1,2	-	1,3	1,7		9,3	38,7		38,7
Endettement financier net	(2,9)	0,7		(4,4)	(1,1)		(7,4)	(13,9)		(13,9)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	5,7	-	-	(0,5)	-		(0,4)	5,7		5,7

QP d'actif net du Groupe dans les sociétés mises en équivalence

Actif net des MEE à capitaux propres positifs	13,5	4,1	-	16,1	5,6	(15,4)	23,9		34,1
Pourcentage de détention du groupe	50%	50%		50%	50%			20%	
QP d'actif net du Groupe dans les sociétés mises en équivalence à capitaux propres positifs	6,7	2,1	-	8,1	2,8	(7,7)	12,0	0,0	17,1
Goodwill	85,2		-	17,1	4,7	1,0	108,0	0,0	88,2
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans les sociétés mises en équivalence à capitaux propres positifs	93,1	2,1		24,0	7,5	1,5	128,2	0,0	128,2

^(*) City Parking SAS et City Parking Panama SA

^(**) Parking Partners, Russia Parkinvest, Mosparkinvest et Qatari Diar VP

^(***) Hors dépréciation du goodwill de City Parking Panama de (2,9) millions d'euros présenté dans le compte de résultat dans la ligne "Résultat des sociétés mises en équivalence » (cf. note 4.2.2)

8.7.2.1 Quote-part de pertes non reconnues des coentreprises et entreprises associées

Il n'y a pas de quote-part de pertes non reconnues au titre des sociétés mises en équivalence.

8.7.2.2 Engagements à l'égard des coentreprises et entreprises associées

Dans le cadre de pactes d'actionnaires liant Infra Park, ou certaines de ses filiales, à ses associés au capital de City Parking en Colombie et au Panama, de West Park au Canada et de Laz Parking aux Etats-Unis, des mécanismes d'options ont été mis en place, qui permettent au Groupe, si il le souhaite, de prendre le contrôle, puis de racheter la totalité de ces sociétés à des dates déterminées, et sur la base de paramètres de valorisation prédéterminés, en général fondés sur un multiple d'EBITDA, à l'instar des mécanismes en vigueur sur AGE. Ces pactes d'actionnaires prévoient aussi, le cas échéant, des dispositions spécifiques dans l'hypothèse d'un changement de contrôle indirect d'Infra Park.

A cet égard, en juin 2017, Infra Park avait conclu un accord avec ses partenaires au capital de LAZ Parking, dans le cadre duquel le Groupe pouvait porter sa participation au capital de LAZ Parking de 50%, détenus à cette date, à 90%. Cet accord ne devait entrer en vigueur que si un changement de contrôle d'Infra Park survenait avant le 31 décembre 2017, échéance prolongée en août 2017 au 31 mars 2018. Au 31 décembre 2017, compte tenu de l'arrêt du processus de cession du Groupe, il est peu probable que cet accord entre désormais en vigueur.

8.8 Actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Actifs disponibles à la vente	0,6	0,5
Prêts et créances au coût amorti	45,8	49,8
dont créances financières - Concessions	37,5	38,4
Actifs non courants hors juste valeur des produits dérivés	46,4	50,2
Juste Valeur des produits dérivés actifs non courants (*)	2,2	3,4
Actifs non courants y compris juste valeur des produits dérivés	48,6	53,7

^(*) Voir note 8.16 « Informations relatives à la gestion des risques financiers »

Les actifs disponibles à la vente s'élèvent à 0,6 million d'euros au 31 décembre 2017 contre 0,5 million d'euros au 31 décembre 2016. Ils concernent pour l'essentiel des titres de participation non cotés dans les filiales du Groupe dont les indicateurs financiers sont inférieurs aux seuils de consolidation retenus par le Groupe (cf. note 3.2.1 « Périmètre de consolidation »), et qui ne présentent ainsi pas un caractère significatif sur les indicateurs du Groupe.

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élèvent à 45,8 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 49,8 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ils comprennent, outre des dépôts de garantie et des cautions relatives aux contrats de prestations de services et des prêts sur filiales consolidées selon la méthode de mise en équivalence, les créances financières rattachées aux contrats de concessions gérés par les filiales du Groupe pour 37,5 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre 38,4 millions d'euros au 31 décembre 2016.

La part à moins d'un an des actifs financiers non courants est classée dans les actifs courants pour 0,7 million d'euros.

Les actifs financiers disponibles à la vente et les prêts et créances au coût amorti s'analysent comme suit :

		bles à la vente	am	onces ou coût orti		
(en millions d'euros)	Titres de participation non cotés	Autres actifs financiers disponibles à la vente	Créances financières / Concessions	Autres actifs financiers non courants	Total	
Valeur brute		L	l	L		
Au 31/12/2015	0,3	0,0	40,6	5,5	46,5	
Acquisitions por voie de regroupement d'entreprises	0,1	-	_	0,0	0,1	
Autres acquisitions de l'exercice	0,1		0,2	6,7	7,0	
Sorties de l'exercice	(0,0)	*	(0,9)	(0,0)	(1,0)	
Ecarts de conversion	0,0	-	(1,6)	0,0	(1,5)	
Autres mouvements	(0,1)	+	0,0	-	(0,1)	
Au 31/12/2016	0,4	0,0	38,4	12,2	51,0	
Acquisitions por voie de regroupement d'entreprises	(0,1)	_	-	-	(0,1)	
Autres acquisitions de l'exercice	1,5	-	0,2	0,1	1,8	
Sorties de l'exercice	0,0	-	(8,0)	(10,1)	(10,9)	
Ecarts de conversion	(0,0)	-	(0,4)	(0,1)	(0,4)	
Autres mouvements	1,0	0,0	0,0	6,1	1,7	
Au 31/12/2017	2,7	0,0	37,5	8,3	43,1	
Pertes de valeur						
Au 31/12/2015	0,0	0,0	0,0	0,8	0,9	
Pertes de valeur	(0,0)	-			(0,0)	
Reprises de pertes de valeur	0,0	0,0	-	-	0,0	
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	0,0	
Ecarts de conversion	-	-	-	-	0,0	

Pertes de valeur					
Au 31/12/2015	0,0	0,0	0,0	0,8	0,9
Pertes de valeur	(0,0)	•			(0,0)
Reprises de pertes de valeur	0,0	0,0	-	-	0,0
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	0,0
Ecarts de conversion		-	-	-	0,0
Autres mouvements		+	-		0,0
Au 31/12/2016	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8
Pertes de voieur	(1,1)	-	-	-	0,0
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	0,0
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	0,0
Ecarts de conversion	-	-	ш.	-	0,0
Autres mouvements	(1,0)	-		(0,8)	0,0
Au 31/12/2017	(2,1)	(0,0)	-	(0,0)	(2,2)

Valeur nette					
Au 31/12/2015	0,4	0,0	40,6	6,3	47,3
Au 31/12/2016	0,4	0,0	38,4	13,0	51,8
Au 31/12/2017	0,6	0,0	37,5	8,3	46,4

Les principaux contrats de concession relevant du modèle financier ainsi que les engagements rattachés sont décrits en note 9.2 « Contrats de concession – Modèle de la créance financière ». La ventilation par échéance des prêts et créances évalués au coût amorti s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	Échéances de 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances financières / Concessions	37,5	12,9	24,6
Autres actifs financiers non courants	9,0	5,7	3,3
Prêts et créances au coût amorti	46,4	18,6	27,9

(en millions d'euros)	31/12/2016	Échéances de 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances financières / Concessions	38,4	28,4	10,0
Autres actifs financiers non courants	13,4	13,1	0,4
Prêts et créances au coût amorti	51,8	41,4	10,4

8.9 Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités s'analysent de la façon suivante:

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante - non équivalents de trésorerie	2,3	2,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2,3	2,2
Equivalents de trésorerie	118,9	0,0
Disponibilités	51,2	62,1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	170,1	62,1

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et la trésorerie disponible sont présentés en diminution de l'endettement brut, et détaillés en note 8.15 « Informations relatives à l'endettement financier net ».

Le poste « Equivalents de trésorerie» est constitué des excédents de trésorerie placés sur des comptes bancaires rémunérés.

8.10 Capitaux propres

8.10.1 Capital social

Le capital de la Société est constitué uniquement d'actions ordinaires entièrement libérées ayant une valeur nominale de 1 euro. Au 31 décembre 2017, comme au 31 décembre 2016, la Société est détenue à 100% par Infra Foch Topco.

L'évolution du capital social et de la prime d'émission sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 est la suivante :

		en mi	lions d'euros	
	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Solde au 31 décembre 2016	160 044 282	160,1	422,8	582,8
Variation de capital et de prime d'émission	-	0,0	(41,6)	(41,6)
Solde au 31 décembre 2017	160 044 282	160,1	381,2	541,20

Après prélèvement d'un montant de 41,6 millions d'euros sur le poste « prime d'émission » (cf. 8.10.3), le total du capital social et de la prime d'émission s'élève à 541,2 millions d'euros au 31 décembre 2017.

8.10.2 Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)		31/12/2017	31/12/2016
Actifs financiers disponibles à la vente			
Réserve à l'ouverture		-	
Variations de juste valeur de la période		-	
Pertes de valeur constatées en résultat		-	
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession		-	-
Variation de périmètre et divers		-	,
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	ı	-	

Couverture de flux de trésorerie			
Réserve à l'ouverture		0,5	1,6
Variations de juste valeur rattachées aux sociétés mises en équivalence		**	_
Autres variations de juste valeur de la période		÷	(0,0)
Eléments de juste valeur constatés en résultat		-	-
Variation de périmètre et divers		(0,6)	(1,4)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	11	(0,1)	(0,2)
dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence		(0,2)	(0,7)

Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments recyclables en résultat)	1+11	(1,1)	(0,2)
Effet impôt associé		0,1	(0,2)
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	Ш	(1,0)	(0,5)

Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite			
Réserve à l'ouverture		0,1	(0,2)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		5,2	0,5
Effet d'impôt associé		(1,6)	(0,2)
Variations de périmètre et divers		(0,1)	-
Réserve nette d'impôt (éléments non recyclables en résultat)	IV	3,5	0,1
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III + IV	2,6	(0,4)

8.10.3 Distribution

Au cours de l'exercice 2017, la Société a procédé à la distribution d'une somme de 41,6 millions d'euros, prélevée sur le poste « prime d'émission » et présentant le caractère d'un remboursement d'apport et d'un dividende d'un montant de 38,4 millions d'euros, prélevé sur le poste « report à nouveau ».

	31/12/2017	31/12/2016
Comptabilisés pendant l'exercice		
Montant total de la distribution (*)	38,4	60,8
Distribution totale par action (**)	0,24	0,38

^(*) En millions d'euros

A l'issue de la distribution de la part prélevée sur le poste « prime d'émission », présentant le caractère de remboursement d'apport (soit 41,6 millions d'euros), le montant de la prime d'émission de la Société est passé de 422,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 à 381,2 millions d'euros au 31 décembre 2017.

8.11 Engagements de retraites et autres avantages au personnel

Les provisions pour retraites et autres avantages au personnel s'élèvent à 23,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 (dont 0,8 million d'euros à moins d'un an) contre 27,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 (dont 1,4 million d'euros à moins d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions pour engagements de retraites (indemnités de fin de carrière et retraites complémentaires) pour 21,0 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 et, d'autre part, les provisions pour autres avantages au personnel pour 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2016.

La part à moins d'un an de ces provisions est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

^(**) En euro

8.11.1 Engagements de retraites

Les engagements de retraites complémentaires du Groupe portant sur des régimes à prestations définies se décomposent en deux catégories :

- les engagements portés par les filiales de la Société, qui font l'objet de provisions inscrites au bilan consolidé correspondant à des indemnités de fin de carrière.
- les engagements portés au travers de fonds de pensions indépendants. Ils concernent les filiales britanniques de la Société. Ces régimes sont fermés aux nouveaux entrants.

Les engagements de retraite couverts par des provisions concernent principalement la France. Les provisions sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

Zone euro	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'actualisation	1,50%	1,20%
Taux d'inflation	1,60%	1,60%
Taux de revalorisation salaires	2,60%	2,60%
Taux de revalorisation rentes	2,00% - 2,50%	2,00% - 2,50%
Durée active résiduelle moyenne probable des employés	12-18 ans	10-15 ans

Grande Bretagne	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'actualisation	2,80%	2,25%
Taux d'inflation	3,40%	3,20%
Taux de revalorisation salaires	3,80%	3,60%

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations privées de première catégorie (rating AA) dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Les taux d'actualisation finalement retenus correspondent aux taux équivalents à l'application des différents taux selon les maturités.

Les autres hypothèses actuarielles locales (économiques et démographiques) ont été fixées selon les conditions en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les hypothèses de turnover utilisées pour le calcul des engagements de retraite en France au 31 décembre 2017 avaient fait l'objet d'une mise à jour à l'occasion de la clôture des comptes au 31 décembre 2016 sur la base des données réelles observées sur la période 2013/2016.

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur au 31 décembre 2017.

Sur la base des hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus, les engagements de retraite, le montant de la provision reconnue au bilan et les charges de retraite comptabilisées dans l'exercice s'analysent de la façon suivante :

Réconciliation des engagements et des provisions inscrites au bilan

(en millions d'euros)		31/12/2017			31/12/2016		
		France	Etronger	Total	France	Etranger	Total
Dette actuarielle au titre des engagement retraite	s de	21,0	5,4	26,4	23,6	6,3	29,9
Juste valeur des actifs de couverture		0,0	6,4	6,4	0,0	6,0	6,0
Surplus (ou déficit)		21,0	(0,9)	20,0	23,6	0,3	22,9
Provisions reconnues au passif du bilan		21,0	_	21,0	23,6	0,3	23,9
Réserves de gestion de surplus	ll ll	0,0	0,9	0,9	0,0	0,0	0,5
Effet de plafonnement de l'actif (IFRIC 14)	III	-	**	0,0	н	-	0,0
Total	1 - 11 - 111	21,0	(0,9)	20,0	23,6	0,3	23,9

Evolution de la dette actuarielle et des actifs de couverture sur la période

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dette actuarielle au titre des engagements de retraite		
A l'ouverture de l'exercice	29,9	28,5
dont engagements couverts par des actifs de couverture	6,3	5,6
Coûts des services rendus au cours de la période	1,6	1,5
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	0,4	0,9
Coût des services passés (modification et réduction de régime)	(0,1)	(0,1)
Liquidations de régime	0,0	0,0
Gains et pertes actuarielles reconnus en autres éléments du résultat global	(4,5)	0,4
dont impact des changements d'hypothèses démographiques	(0,5)	(0,5,
dont impact des changements d'hypothèses financières	(0,9)	3,7
dont gains et pertes d'expérience	(3,2)	(3,1,
Prestations servies sur l'exercice	(0,9)	(0,8)
Cotisations des salariés	0,0	0,0
Effet de l'évolution des taux de change	(0,2)	(0,8)
Variations de périmètre et autres	0,1	0,2
A la clôture de l'exercice	26,4	29,9
dont engagements couverts par des actifs de couverture	5,4	6,3

Actifs de couverture			
A l'ouverture de l'exercice		6,0	6,0
Produits d'intérêts sur la période		0,1	0,4
Gains et pertes actuarielles reconnus en autres élément du résultat global (*)	s	0,7	0,4
Liquidation de régime		0,0	0,0
Prestations servies sur l'exercice		(0,4)	(0,1)
Cotisations versées aux fonds par l'employeur		0,2	0,4
Cotisations versées aux fonds par les salariés	***************************************	0,0	0,0
Ecart de conversion		(0,2)	(0,9)
Variations de périmètre et autres		0,0	(0,2)
A la clôture de l'exercice	ll l	6,4	6,0
Déficit (ou surplus)	1-11	20,0	23,9

Infra Park estime à 1,0 million d'euros les versements prévus au 31 décembre 2017 au titre des engagements de retraite, dont 0,8 million d'euro sont relatifs aux prestations versées aux salariés retraités et 0,2 million d'euros relatifs aux sommes appelées par les organismes de gestion des fonds.

Variation de la provision pour engagements de retraites sur la période

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
A l'ouverture de l'exercice	23,9	23,0
Charge totale reconnue au titre des engagements de retraites	1,8	1,9
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global	(5,2)	(0,7)
Prestations versées aux bénéficiaires par l'employeur	(0,5)	(0,6)
Cotisations versées aux fonds par l'employeur	(0,2)	(0,4)
Ecarts de conversion	0,0	(0,1)
Variations de périmètre et autres	0,1	0,7
Réductions de régimes	-	<u></u>
A la clôture de l'exercice	20,0	23,9

Détail des charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Coût des services rendus ou cours de la période	(1,6)	(1,5)
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	(0,4)	(0,9)
Produits d'intérêts sur actifs de couverture	0,1	0,4
Coût des services passés (modification et réduction de régime)	0,1	0,1
Impact liquidation des régimes et autres	0,0	0,0
Coût des services passés - droits acquis	_	-
Autres	-	-
Total	(1,8)	(1,9)

8.11.2 Autres avantages du personnel

Les engagements relatifs aux primes de fidélité sont couverts par une provision. Le montant de cette provision au 31 décembre 2017 s'élève à 2,7 millions d'euros, contre 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ces provisions concernent la France. Elles ont été calculées selon les mêmes hypothèses actuarielles que les engagements de retraites.

8.12 Autres provisions

Au cours de la période, les provisions figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Provisions non courantes	Provisions pour risques financiers	Tatal provisions non courantes	Total provisions pour risques courants (*)	Total provisions
Au 31/12/2016	30,9	5,1	36,0	22,6	58,5
Dotations	11,7	••	11,7	5,5	17,3
Utilisations	(23,9)	-	(23,9)	(3,4)	(27,3)
Autres reprises	0,0	-	-	(0,0)	(0,0)
Total impact Résultat opérationnel	(12,2)	0,0	(12,2)	2,1	(10,2)
Dotations	4,1	-	4,1		4,1
Utilisations	-	-	-	_	**
Autres reprises	-	-	-	-	-
Total autres postes du compte de résultat	4,1	0,0	4,1	0,0	4,1
Ecarts de conversion	(0,1)	-	(0,1)	(0,1)	(0,3)
Variations de périmètres et divers	(0,2)	0,3	0,1		0,1
Variation de la part à moins d'un an non courant	0,0	_	0,0	(0,0)	0,0
Au 31/12/2017	22,5	5,4	27,9	24,5	52,5

^(*) dont part à mains d'un an des provisions non courantes pour 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2017

Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, les provisions figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Provisions non courantes	Provisions pour risques financiers	Total provisions non courantes	Total provisions pour risques courants (*)	Total provisions
Au 31/12/2015	24,7	5,7	30,4	29,2	59,6
Dotations	10,1	-	10,1	6,2	16,3
Utilisations	(4,9)	-	(4,9)	(7,0)	(11,9)
Autres reprises	-	.	0,0	(1,4)	(1,4)
Total impact Résultat opérationnel	5,2	0,0	5,2	(2,2)	2,8
Dotations	-	-	-	_	
Utilisations		-	*	_	_
Autres reprises	-	7	-	**	-
Total autres postes du compte de résultat		-	-	-	0,0
Ecarts de conversion	(0,1)	-	(0,1)	(0,5)	(0,6)
Variations de périmètres et divers	(0,8)	(0,6)	(1,4)	(1,9)	(3,3)
Variation de la part à moins d'un an non courant	1,9	_	1,9	(1,9)	_
Au 31/12/2016	30,9	5,1	36,0	22,6	58,5

(*) dont part à moins d'un an des provisions non courantes pour 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2016

Le Groupe est parfois impliqué dans des litiges dans le cadre de ses activités, notamment avec les autorités concédantes. Les risques y afférents sont évalués par le Groupe en fonction de sa connaissance des dossiers et font, le cas échéant, l'objet de provisions déterminées en conséquence.

8.12.1 Provisions non courantes à caractère opérationnel

Les provisions pour autres risques non courants comprennent principalement :

- des provisions pour contrats déficitaires,
- des provisions à plus d'un an au titre des litiges et arbitrages avec les concédants,
- · d'autres provisions pour autres risques non courants.

8.12.2 Provisions courantes

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation.

Elles comprennent principalement:

- des provisions pour remise en état en fin de contrat,
- des provisions pour litiges socioux.

8.13 Autres passifs non courants

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Puts minoritaires AGE (1)	35,7	45,4
Garantie de liquidité consentie au FCPE Indigo Infra	3,4	3,3
Dettes relatives aux plans de rémunération à long terme fondés sur des instruments de capitaux propres	3,9	2,4
Compléments de prix d'acquisition (2)	-	-
Autres	6,7	6,2
Autres passifs non courants	49,7	57,3

- (1) La variation de -9,7 millions d'euros sur la période s'explique principalement par l'ajustement de la valeur du Put au 31 décembre 2017 pour -3,2 millions d'euros, ainsi que par le règlement de la première tranche du Put intervenue au cours de l'exercice pour -6,4 millions d'euros.
- (2) La part à moins d'un an des compléments de prix d'acquisition est classée en « autres passifs courants ».

8.14 Besoin en fonds de roulement

8.14.1 Besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,3	0,9
Clients	88,5	87,2
Autres actifs courants d'exploitation	86,4	92,1
Stocks et créances d'exploitation (I)	176,2	180,3
Dettes fournisseurs	(62,3)	(57,6)
Autres passifs courants d'exploitation	(266,6)	(262,7)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(328,9)	(320,3)
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I+II)	(152,7)	(140,0)
Provisions courantes	(24,5)	(22,6)
dont part à moins d'un an des provisions non courantes	(6,2)	(6,2)
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(177,2)	(162,6)

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

La ventilation par échéance des postes composant le besoin en fonds de roulement s'analyse de la façon suivante :

•	7. /10 /2017		<1 an		. 5	
(en millions d'euros)	31/12/2017	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,3	0,0	0,0	0,0	0,1	1,2
Clients et autres débiteurs	88,5	88,5	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	86,4	76,7	0,4	4,0	1,1	4,2
Stocks et créances d'exploitation	176,2	165,1	0,4	4,1	1,2	5,4
Fournisseurs	(62,3)	(60,2)	(1,0)	(0,9)	(0,1)	(0,2)
Autres passifs courants d'exploitation	(266,6)	(175,5)	(6,6)	(58,2)	(8,0)	(18,3)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(328,9)	(235,6)	(7,6)	(59,1)	(8,1)	(18,5)
Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(152,7)	(70,4)	(7,1)	(55,0)	(6,9)	(13,1)

8.14.2 Analyse des créances clients

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients	79,7	75,0
Provisions - créances clients	(12,1)	(11,2)
Créances clients nettes	67,6	63,7

Au 31 décembre 2017, les créances clients dont le retard de paiement est compris entre 6 et 12 mois s'élèvent à 4,0 millions d'euros (contre 3,0 millions d'euros au 31 décembre 2016). Elles sont provisionnées à hauteur de 1,5 million d'euros (contre 0,7 million d'euros au 31 décembre 2016). Celles dont le retard de paiement est supérieur à un an s'élèvent à 13,9 millions d'euros (contre 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2016) et sont provisionnées à hauteur de 8,2 millions d'euros (contre 5,5 millions d'euros au 31 décembre 2016).

8.15 Informations relatives à l'endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

	(en millions d'euros)		31/12/2017			31/12/2016	
Catégories comptables		Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total
	Emprunts obligataires	(1 377,9)	(13,7)	(1 391,7)	(1 155,5)	(11,2)	(1 166,7)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(108,8)	(13,2)	(122,0)	(153,1)	(11,9)	(165,1)
	Dettes financières de locations financements	(3,5)	(1,7)	(5,2)	(4,3)	(1,6)	(5,8)
Passifs	Total dettes financières à long terme hors redevances fixes	(1 490,2)	(28,6)	(1 518,8)	(1 312,9)	(24,7)	(1 337,6)
évalués au coût amorti	Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes	(278,1)	(45,6)	(323,7)	(312,4)	(45,6)	(358,0)
	Total dettes financières à long terme (**)	(1 768,3)	(74,3)	(1 842,5)	(1 623,3)	(70,3)	(1 695,6)
	Autres dettes financières courantes	-	(0,0)	(0,0)		(2,1)	(2,1)
	Découverts bancaires	-	(1,3)	(1,3)	-	(12,2)	(12,2)
	Comptes courants financiers passifs	E	-	-	-	(9,0)	(9,0)
1-0	ettes financières brutes	(1 768,3)	(75,6)	(1 843,9)	(1 625,3)	(93,7)	(1 719,0)
	Comptes courants financiers actifs	-	3,3	3,3	-		_
Actifs évolués à la	Actifs financiers de gestion de trésorerie courante	-	2,3	2,3	-	2,2	2,2
juste valeur par résultat	Equivalents de trésorerie	-	118,9	118,9	-	-	-
p. 1. 1. 2. 2. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	Disponibilités	-	51,2	51,2		62,1	62,1
	II - Actifs financiers	-	175,7	175,7	-	64,4	64,4
	Instruments dérivés passifs	-	(0,3)	(0,3)	(0, 0)	(3,9)	(3,9)
Dérivés	Instruments dérivés actifs	2,2	0,7	2,9	3,4	3,5	6,9
	III - Instruments dérivés	2,2	0,4	2,6	3,4	(0,4)	3,0
Endetten	nent financier net (I + II + III)	(1 766,1)	100,4	(1 665,7)	(1 621,9)	(29,8)	(1 651,7)

^(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus, (**) Y compris part à moins d'un an.

L'endettement financier net du groupe Infra Park s'élève à 1665,7 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Les dettes associées aux engagements de rachat de minoritaires, aux compléments de prix sur acquisitions et à la garantie de liquidité accordée au FCPE sont comptabilisées en « Autres dettes non courantes » et ne sont pas intégrées à l'endettement financier net (cf. note 8.13 « Autres passifs non courants »).

8.15.1 Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières se composent comme suit :

				31/12/20	17			,		31/12/2016
	Toux d'intérêt contractuel	Échéances	Montant brut (nominal + frais bruts +/- primes brutes)	Amortissements cumulés	Incidence du coût amorti (*)	Dette nette au bilan	Intérêts courus non échus	Variations de périmètre	Total Valeur bilan (yc ICNE)	Valeurs au bilan
(en millions d'euros)	annuel		(a)	(b)	(c)	(a)+(b) +(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c) +(d)+(e)	
l - Emprunts obligataires			1 374,9		3,0	1 377,9	13,7	-	1 391,7	1 166,7
dont :										
Souche 2020 : 500 millions d'euros	1,250%	oct-20	496,1	-	4,2	500,3	1,3		501,7	502,2
Souche 2025 : 650 millions d'euros	2,125%	avr-25	655,3	-	(1,3)	654,1	9,8		663,9	664,5
Souche 2029 : 100 millions d'euros	2,000%	juil-29	99,0	-	0,0	99,1	1,0		100,1	.,
Souche 2037 : 125 millions d'euros	2,951%	jull-37	124,4	-	0,0	124,4	1,6		126,0	-
il - Autres emprunts			132,0	(14,5)	(0,4)	117,1	4,9	-	121,9	165,1
dont:	,									
Emprunt d'actionnoire	8,250%	déc-45	100,0		-	100,0	4,2		104,2	104,2
Avances villes	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	mars-31	7,9	(5,7)	(0,4)	1,8			1,8	3,2
RCF (coût non amorti + tirage)		oct-21	(0,6)	±	******************************	(0,6)	0,1		(0,5)	49,3
Divers emprunts bancaires			24,7	(8,8)	-	15,9	0,5		16,5	8,3
III - Dettes financières de locations financements (CBI)		juln-22	19,3	(14,1)	-	5,2			5,2	5,8
Total dettes financières à long terme hors redevances fixes (I + II + III)			1 526,2	(28,6)	2,6	1 500,2	18,6	-	1 518,8	1 337,6
IV – Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes			-	-	-	-	-		323,7	358,0
Total dettes financières à long terme (1 + 11 + 111 + 1V)			1 526,2	(28,6)	2,6	1 500,2	18,6	-	1 842,5	1 695,6

^(*) L'incidence du coût amorti inclut égolement les amortissements de surcote/décote, l'amortissement des frais affectés à la ligne de crédit renouvelable de 300 millions d'euros et l'impact de l'instrument de couverture de juste valeur.

8.15.1.1 Emprunts auprès d'établissements de crédit et autres emprunts et dettes financières

Infra Park a réalisé deux nouvelles émissions obligataires au mais de juillet 2017, sous forme de placements privés, l'une le 6 juillet 2017 d'un montant de 100 millions d'euros, portant un coupon de 2,000% et d'une durée de douze ans, l'autre le 27 juillet 2017 d'un montant de 125 millions d'euros, portant un coupon de 2,951% pour une durée de vingt ans.

En date du 9 octobre 2014, une émission obligataire de 950 millions d'euros (deux tranches respectivement de 500 millions d'euros de maturité 6 ans et de 450 millions d'euros de maturité 10 ans ½), avait été souscrite par un syndicat d'investisseurs européens. Concomitamment, les lignes de tirage avaient été renégociées en une seule ligne d'un montant de 300 millions d'euros, sans garantie particulière.

Le 7 mai 2015, la Société avait réalisé une nouvelle émission obligataire. Cette émission, d'une valeur nominale de 200 millions d'euros, avait été réalisée par abondement de la tranche initiale de 450 millions d'euros de maturité avril 2025 et de coupon 2,125%, émise en octobre 2014 (cf. ci-après). La cotation de cette transaction faisait ressortir un spread de 107 bps au-dessus du taux mid-swap et une prime d'émission de 10,2 millions d'euros.

Le 7 octobre 2016 la Société avait mis en place une nouvelle ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 300 millions d'euros dont la maturité était fixée à octobre 2021 (avec deux années d'extension possible sous réserve de l'accord des sept banques du syndicat). Cette ligne de crédit était utilisée à hauteur de 50 millions d'euros au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2017, la ligne de crédit RCF n'est pas utilisée.

Le 11 octobre 2017, six des sept banques, dont la participation à cette ligne de crédit s'élève à 275 millions d'euros, ont donné leur accord pour la première extension d'un an. La maturité du crédit porté par ces banques est donc fixée au 7 octobre 2022. Si la Société le demande, l'ensemble des banques, y compris celle ayant refusé la première extension, pourront se positionner avant le 7 octobre 2018 sur une deuxième option d'extension d'un an.

Par ailleurs Infra Park dispose toujours d'un financement de 100 millions d'euros accordé par son actionnaire Infra Foch Topco, intégralement tiré au 31 décembre 2017. L'échéance de ce financement est fixée au 31 décembre 2045 ; il porte intérêt à un taux fixe de 8,25%.

8.15.1.2 Emprunts liés aux contrats de location-financement

L'endettement total associé aux contrats de location-financement s'élève à 5,2 millions d'euros (contre 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Les immobilisations financées par les contrats de location-financement concernent principalement les immobilisations du domaine concédé.

8.15.1.3 Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes

Le traitement comptable relatif aux redevances fixes se traduit par la comptabilisation d'un passif financier au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, réduit chaque année du fait des paiements des redevances.

Le passif financier associé à ce traitement comptable s'élève à 323,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 358,0 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les actifs incorporels du domaine concédé comptabilisés en regard de ce passif financier s'élèvent à 306,5 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 344,5 millions d'euros au 31 décembre 2016.

8.15.2 Ressources et liquidités

8.15.2.1 Echéancier des dettes

Au 31 décembre 2017, la maturité moyenne de la dette financière à long terme hors redevances fixes est de 8,4 ans (contre 7,8 ans au 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2017, la maturité moyenne de la dette financière à long terme hors redevances fixes, prêt actionnaire et tirage RCF est de 7,0 ans (contre 6,0 ans au 31 décembre 2016).

(en millions d'euros)				31/12/20	017			
Dettes long terme	Valeur au Bilan (*) (yc ICNE)	Total (**)	1 à 3 mois	3 à 6 mois	entre 6 mois et un an	entre 1 et 2 ans	entre 3 et 5 ans	> 5ans
Emprunts obligataires	(1 391,7)							
Flux de remboursement du capital		(1 375,0)	-		0,0		(500,0)	(875,0)
Flux d'intérêt		(227,0	m	(13,8)	(11,9)	(25,8)	(64,8)	(110,8)
Autres emprunts bancaires	(121,9)							
Flux de remboursement du capital		(118,1)	(1,7)	(1,8)	(2,8)	(9,8)	(1,1)	(100,8)
Flux d'intérêt		(244,4)	(0,8)	(9,0)	(1,3)	(10,2)	(26,3)	(196,7)
Dettes financières de lacations financements (CBI)	(5,2)							
Flux de remboursement du capital		(5,2)	(0,5)	(0,4)	(8,0)	(1,6)	(1,9)	0,0
Flux d'intérêt		(1,0)	(0,2)	(0,1)	(0,2)	(0,3)	(0,1)	0,0
Total dettes financières à long terme hors redevances fixes	(1 518,8)	(1 970,6)	(3,0)	(25,1)	(17,1)	(47,6)	(594,3)	(1 283,3)
Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes	(323,7)	(323,7)	(10,4)	(10,4)	(23,4)	(45,6)	(112,2)	(121,6)
Total Dettes financières à long terme	(1 842,5)	(2 294,3)	(13,4)	(35,5)	(40,5)	(93,2)	(706,5)	(1 404,9)
Autres dettes financières courantes								
Découverts bancaires	(1,3)	(1,3)	(1,3)	0,0	-	•	-	-
Comptes courants financiers actifs	3,1	3,1	3,1	0,0	-	-	-	-
Autres dettes	-		-	-		-		-
1 - Dettes financières	(1 840,7)	(2 292,5)	(11,6)	(35,5)	(40,5)	(93,2)	(706,5)	(1 404,9)
II - Actifs financiers	172,4	-	<u>u</u>	-	_		-	
Instruments dérivés passifs	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	0,0	0,0	-	-
Instruments dérivés actifs	2,6	2,6	-+	0,0	0,0	0,0	2,4	**
III - Instruments financiers dérivés	2,6	2,6	(0,0)	(0,0)	0,0	0,0	2,4	_
Endettement financier net (I + +)	(1 665,7)	(2 289,9)	(11,6)	(35,6)	(40,5)	(93,2)	(704,0)	(1 404,9)

^(*) Y compris intérêts courus non échus, prime d'émission et incidence du coût amorti incluant les amortissements de surcote/décote.

^(**) La commission de non utilisation sur la ligne de crédit de 300 millions d'euros est intégrée dans les flux futurs.

8.15.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Equivalents de trésorerie	118,9	-
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	118,9	- ;
Disponibilités	51,2	62,1
Découverts bancaires	(1,3)	(12,2)
Comptes courants de trésorerie actifs	3,2	-
Comptes courants de trésorerie passifs	(0,1)	(9,0)
Trésorerie nette	171,9	40,9
Autres dettes financières courantes		(2,1)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2,3	2,2
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (*)	-	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	2,3	2,2
Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine	-	-
Trésorerie nette gérée	174,2	41,0

(*) Parts d'OPVCM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pos les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les équivalents de trésorerie (cf. note 8.9 « Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités ») sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital et en conservant un niveau de volatilité faible au travers d'un système de contrôle des performances et des risques. Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM ou des comptes bancaires rémunérés.

8.15.2.3 Covenants financiers et notations de crédit

Au 31 décembre 2017, le Groupe a consenti uniquement un covenant de maintien d'une notation investment grade au titre de la garantie maison mère apportée par Infra Park en faveur de la banque Wells Fargo garantissant pour sa quote-part les engagements pris par sa filiale Laz Karp Associates (société mise en équivalence) dans le cadre de la mise en place d'une ligne d'acquisition d'un montant de 50 millions de dollars et d'un crédit renouvelable de 20 millions de dollars.

Le 17 mai 2017, S&P a confirmé la notation BBB d'Infra Park, tout en améliorant l'outlook de stable à positive.

8.15.2.4 Analyse des ressources disponibles

Infra Park a signé le 7 octobre 2016 une nouvelle ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 300 millions d'euros dont la maturité a été étendue au 7 octobre 2022. Ainsi, six des sept banques, dont la participation à cette ligne de crédit s'élève à 275 millions d'euros ont donné, le 11 octobre 2017, leur accord pour la première extension d'un an. La maturité du crédit porté par ces banques est donc fixée au 7 octobre 2022. Si la Société le demande, l'ensemble des banques, y compris celle ayant refusé la première extension, pourront se positionner avant le 7 octobre 2018 sur une deuxième option d'extension d'un an.

Au 31 décembre 2016, cette ligne était utilisée à hauteur de 50 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, cette ligne n'est pas tirée.

8.16 Informations relatives à la gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité, le Groupe a instauré un cadre de gestion et de contrôle des différents risques de marché sur lesquels il est exposé, en particulier les risques de taux et de change.

Sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux et de change, le Groupe utilise divers produits dérivés avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement et son résultat de change.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe pour réduire et gérer son exposition aux risques de taux et de change relatifs à ses financements et à ses placements de trésorerie, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils bénéficient ou non d'une qualification de couverture.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des instruments dérivés s'analyse comme suit :

		31/12/20	017	31/12/2016			
(en millions d'euros)	Actif	Passif	TOTAL Juste valeur (*)	Actif	Passif	TOTAL Juste valeur (*)	
Dérivés de taux : couverture de juste valeur	2,4	-	2,4	3,7	-	3,7	
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie	-	-	-	_	_	-	
Dérivés de taux : non qualifiés de couverture	-		-		<u>-</u>	-	
Dérivés de taux	2,4		2,4	3,7	-	3,7	
Dérivés de change : couverture de juste valeur	-	(0,0)	(0,0)	_	(0,5)	(0,5)	
Dérivés de change : couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-	
Dérivés de change : non qualifiés de couverture	0,2	-	0,2	3,2	(3,4)	(0,2)	
Dérivés de change	0,2	(0,0)	0,1	3,2	(3,9)	(0,7)	
Total instruments dérivés	2,6	(0,0)	2,6	6,9	(3,9)	3,0	

^(*) La juste valeur inclut les intérêts courus non échus qui s'élèvent à 0,2 million d'euros au 31 décembre 2017 contre 0,3 million d'euros au 31 décembre 2016

8.16.1 Risque de toux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt s'opère selon deux horizons de gestion : un horizon long terme visant à sécuriser et préserver l'équilibre économique de la concession et un horizon court terme dont l'objectif est d'optimiser le coût moyen de la dette en fonction de la situation des marchés financiers.

Sur l'horizon de gestion long terme, l'objectif est de faire évoluer dans le temps une répartition taux fixe-taux variable de la dette en fonction du niveau d'endettement (mesuré par le ratio dette nette rapportée à l'EBITDA), la part à taux fixe étant d'autant plus importante que le niveau d'endettement est élevé.

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des produits dérivés optionnels ou d'échanges de taux d'intérêts (swaps). Ces produits dérivés peuvent être qualifiés ou non comptablement d'opérations de couverture conformément aux normes IFRS.

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition, à la date d'arrêté, de la dette financière à long terme (hors dette liée au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes) entre la part à taux fixe, la part à taux variable capé et la part à taux variable, avant et après prise en compte des produits dérivés :

	Avant produits dérivés de couverture Couv		Couverture	de	s produits érivés ouverture				
	31/12/2017								
(en millions d'euros)	Encours (*)	Quote-part (**)	Swap et option de taux	Encours (*)	Quote-part (**)				
Taux fixe	1503,0	99%	(150,0)	1 353,0	89%				
dont taux cappé		0%			0%				
Taux variable	15,8	1%	150,0	165,8	11%				
dont taux cappé		0%							
Total dettes financières long terme hors redevances fixes	1 518,8	100%	0,0	1 518,8	100%				

^(*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'incidence du coût amorti (incluant les amortissements de surcote/décote ainsi que l'instrument dérivé de juste valeur).

^(**) La quote-part est exprimée en pourcentage de la dette totale.

	Avant produits dérivés de couverture		Couverture	Après produ ouverture dérivés de couvertu	
			31/12/2016		
(en millions d'euros)	Encours (*)	Quote-part (**)	Swap et option de taux	Encours (*)	Quote-part (**)
Toux fixe	1 283,2	96%	(150,0)	1 133,2	85%
dont taux cappé	-	0%	+	-	0%
Taux variable	54,4	4%	150,0	204,4	15%
dont taux cappé	-	0%	-	-	0%
Total dettes financières long terme hors redevances fixes	1 337,6	100%	0,0	1 337,6	100%

^(*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'incidence du coût amorti (incluant les amortissements de surcote/décote ainsi que l'instrument dérivé de juste valeur).

8.16.1.1 Sensibilité au risque de taux

Infra Park est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat consolidé compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement financier net à taux variable après opérations de couverture, qu'il s'agisse ou non des produits dérivés,
- des instruments dérivés non qualifiés de couverture.

En revanche, la variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée directement dans les capitaux propres et n'impacte pas le compte de résultat.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant des actifs, dettes financières et de dérivés au 31 décembre 2017 reste constant sur une année. Une variation de 25 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables ont été supposées rester constantes.

	31/12/2017							
	Résu	İtat	Capitaux	propres				
(en millions d'euros)	Impact du calcul de sensibilité +25 bp	Impact du calcul de sensibilité -25 bp	Impact du calcul de sensibilité +25 bp	lmpact du calcul de sensibilité -25 bp				
Dettes à taux variables après couverture comptable	-0,4	0,5	-					
Actifs à taux variables après couverture comptable	-	-	-	·				
Dérivés non qualifiés comptablement de couverture	0,0	0,0	-	-				
Dérivés qualifiés de couverture de trésorerie	-	_	0,0	0,0				
Total	-0,4	0,5	0,0	0,0				

^(**) La quote-part est exprimée en pourcentage de la dette totale.

8.16.1.2 Détail des produits dérivés de taux

Les produits dérivés de taux au 31 décembre 2017 s'analysent de la manière suivante :

			31/12/2	2017		31/12	/2016
(en millions d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	< 5 ans	Montant notionnel	Juste valeur (*)	Montant notionnel	Juste valeur (*)
Instruments affectés à la couverture de juste valeur de la dette long terme							
Swap de taux d'intérêt receveur taux variable et payeur taux fixe	-		-	-	-	-	-
Swap de taux d'intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable	-	150,0		150,0	2,2	150,0	3,7
Options de toux (cap, floor, collar)	-		-	-	-	-	-
Total couverture de juste valeur	0,0	150,0	0,0	150,0	2,2	150,0	3,7
Instruments affectés à la couverture de flux de trésorerie de la dette à long terme					I		
Swap de taux d'intérêt receveur taux variable et payeur taux fixe	-	1	1	-	-	-	-
Swap de taux d'intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable	-	-	-	-	_	-	-
Options de taux (cap, floor, collar)	-	**		*		**	-
Total couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments non qualifiés comptablement de couverture							
Swap de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	_	-
Future Rate Agreement	-	-	-	-	-	_	-
Options de taux (cap, floor, collar)	-	-	-	-	-	-	-
Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total dérivés de taux	0,0	150,0	0,0	150,0	2,2	150,0	3,7

^(*) y compris ICNE

8.16.2 Risques de change

8.16.2.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Le Groupe est exposé au risque de change principalement au travers de ses implantations internationales.

Au 31 décembre 2017, le Groupe n'identifie pas de risque de change particulier dans les pays en devise étrangère, ces activités bénéficiant d'une couverture naturelle compte tenu du fait que les recettes et les charges sont en monnaie locale. Par ailleurs, le Groupe ne couvre pas le risque de change lié à ses investissements à l'étranger (risque patrimonial).

Ainsi, la politique de gestion du risque de change de Infra Park vise essentiellement à couvrir la remontée du résultat de sa filiale (via l'achat de contrat à terme) et les financements accordés par la maison mère (via l'achat de *cross currency swap*). De manière ponctuelle, les filiales peuvent directement emprunter en monnaie locale.

Les couvertures de change sont affectées à des flux futurs à hauteur de 46,0 millions d'euros en valeur notionnelle.

8.16.2.2 Répartition par devise des dettes financières à long terme hors redevances fixes

Les encours de dettes por devises sont :

(en millions d'euros)	31/12/2	2017 (*)	31/12/2016 (*)	
Euro	1 500,2	98,8%	1 327,5	99,2%
Livre Sterling	-	0,0%	-	0,0%
Dollar canadien	-	0,0%	-	0,0%
Dollar américain	0,1	0,0%	2,0	0,2%
Franc suisse	-	0,0%	1,2	0,1%
Real brésilien	18,5	1,2%	6,8	0,5%
Autres	-	0,0%	-	0,0%
Total dettes financières à long terme hors redevances fixes	1 518,8	100%	1 337,6	100%

^(*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'indice du coût amorti.

8.16.2.3 Détail des produits dérivés de change

Les opérations de dérivés de change réalisées par le Groupe pour la couverture de ses opérations commerciales ou financières s'analysent comme suit :

	31/12/2017							
(en millions d'euros)	USD	CAD	GBP	Autres devises	Montant notionnel	Juste valeur (*)		
Swaps de devises (cross currency swaps)		19,1	26,8	-	45,9	0,2		
Change à terme	-	-	-	-	-	-		
Options de change	-	•	-	-	-	-		
Opérations non qualifiées comptablement de couverture	-	19,1	26,8	0,0	45,9	0,2		
Swaps de devises (cross currency swaps)	0,0		-		0,0	0,0		
Change à terme	0,1		_	-	0,1	(0,0)		
Opérations qualifiées comptablement de couverture	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	(0,0)		
Total des dérivés de change	0,1	19,1	26,8	0,0	46,0	0,1		

^(*) y compris ICNE

	31/12/2016							
(en millions d'euros)	USD	CAD	GBP	Autres devises	Montant notionnel	Juste valeur (*)		
Swaps de devises (cross currency swaps)	9,0	20,9	40,1	*	70,0	(0,2)		
Change à terme	-		-	-	***			
Options de change	-			-	-			
Opérations non qualifiées comptablement de couverture	9,0	20,9	40,1	0,0	70,0	(0,2)		
Swaps de devises (cross currency swaps)	1,7	-	-	•	1,7	(0,4)		
Change à terme	0,5		-	-	0,5	(O,1)		
Opérations qualifiées comptablement de couverture	2,3	0,0	0,0	0,0	2,3	(0,5)		
Total des dérivés de change	11,3	20,9	40,1	-	72,3	(0,7)		

^(*) y compris ICNE

8.17 Risque de crédit et contrepartie

Infra Park est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie essentiellement pour ce qui concerne les disponibilités et équivalent de trésorerie, les créances financières et les produits dérivés. Les montants notionnels et les valeurs de marché sont présentés en note 8.16.1.2 « Détail des produits dérivés de taux ».

Infra Park considère que le risque de crédit lié aux créances clients est très limité du fait du grand nombre de clients, de leur diversité et du fort pourcentage de clients publics. L'analyse des créances clients est présentée en note 8.14.2 « Analyse des créances clients ».

Quant aux instruments financiers, ils sont mis en place avec des établissements financiers répondant aux critères de notation de crédit définis par le Groupe.

9. NOTES SUR LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONTRATS DE CONCESSION

- 9.1 Contrats de concession Modèle de l'actif incorporel
- 9.1.1 Principales caractéristiques des contrats de concessions (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Les caractéristiques des principaux contrats de concession relevant du modèle de l'actif incorporel exploités par les filiales consolidées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Contrôle et régulation du tarif par le concédant	Origine de la rémunération	Subvention ou garantie du concédant	Voleur résiduelle	Modèle comptoble
Tous contrats de concession : environ 298 contrats en France et en Europe	Tarifs plafonds indexés en règle générale, selon les modalités définies par les contrats	Usagers	Le cas échéant, subventions d'équipement ou d'exploitation et/ou garanties de recettes payées par le concédant	Infrastructure rendue au concédant en fin de concession sans indemnité	Actif incorporel

9.1.2 Engagements donnés au titre des contrats de concessions – Modèle de l'actif incorporel

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement :

Dans le cadre des contrats de concessions qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'Infrastructure qu'il est destiné, en tant que concessionnaire, à exploiter.

Au 31 décembre 2017, les principales obligations d'investissements représentent un montant actualisé total de 76,7 millions d'euros et se séquencent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Total	76,7	41,0	26,9	8,0,

Les taux d'actualisation sont définis en note 10.3.1 « Engagements donnés ».

Par ailleurs, les sociétés concessionnaires sont tenues de maintenir les Infrastructures en bon état de fonctionnement conformément aux dispositions contractuelles.

9.2 Contrats de concession – Modèle de la créance financière

9.2.1 Principales caractéristiques des contrats de concessions (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Les caractéristiques des principaux contrats de concession relevant du modèle de la créance financière exploités par les filiales consolidées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Contrôle et régulation du tarif par le concédant	Origine de la rémunération	Subvention ou garantie du concédant	Valeur résiduelle	Dates de fin des contrats
Treize contrats de concessions, dont douze en France et un en Grande Bretagne	Tarifs plafonds indexés en règle générale, selon les modalités définies par les contrats	Utilisateurs et villes	Subvention de fonctionnement, complément de recettes, subvention d'équipement ou contribution annuelle de construction	Infrastructure rendue au concédant en fin de concession sans indemnité	Date de fin du contrat comprise entre 2022 et 2049

9.2.2 Engagement donnés au titre des contrats de concession – Modèle de la créance financière et contrats mixtes (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements.

(en millions d'euros)	31/12/2017	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Total	3,1		•	3,1

Les montants sont actualisés à l'aide des taux mentionnés en note 10.3.1 « Engagements donnés ». En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent une garantie de paiement du concédant.

10. AUTRES NOTES

10.1 Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice 2017, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2016. Ces dernières sont mentionnées en note 9.1 « Transactions avec les parties liées » et en note 8.7 « Participations dans les sociétés mises en équivalence » de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

Ce tableau résume par catégorie de parties liées (hors rémunérations des principaux dirigeants cf. note 10.2 « Rémunérations des dirigeants ») les montants relatifs aux transactions avec ces parties comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et dans le bilan consolidé des périodes présentées :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Société mère		
Charges opérationnelles		-
Charges d'intérêt	(8,4)	(8,4)
Actifs financiers courants	3,2	-
Passifs financiers non courants (1)	100,0	100,0
Passifs financiers courants	4,2	13,2
Fournisseurs	-	-

Entités exerçant une influence notable (2)				
Chiffre d'affaires	-	~		
Charges opérationnelles	_	_		
Coût de l'endettement financier	-	-		
Clients et autres actifs courants d'exploitation				
Actif d'impôt exigible	-	les .		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	*	-		
Fournisseurs		-		
Passifs financiers non courants		-		
Passifs financiers courants		*		
Passifs d'impôt exigible	_	-		

Coentreprises		
Chiffre d'affaires	0,2	0,2
Autres actifs financiers non courants	44	0,0
Clients et autres actifs courants d'exploitation	0,3	3,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	0,0	(0,0)

⁽¹⁾ Ce solde correspond au prêt accordé par Infra Foch Topco le 3 juin 2014 (cf. note 8.15.1 « Détail des dettes financières à long terme ») hors intérêts courus non échus.

10.2 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants correspondent aux membres du Comité de Direction du Groupe.

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Avantages à court termes	3,3	3,3
Avantages postérieurs à l'emploi	0,3	0,3
Autres avantages à long terme	-	-
indemnités de fin de contrat de travail	-	
Paiements fondés sur des actions	•	
Total	3,6	3,6

10.3 Engagements hors bilan

10.3.1 Engagements donnés

Les engagements donnés s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Échéances contractuelles		
Contrats de locations (**)	213,4	229,0
Engagements d'investissement (**)	81,1	96,7
Autres engagements donnés		
Sûretés personnelles (*)	38,1	39,6
Sûretés réelles (*)	5,4	7,0
Redevances fixes (**)		7,4
Garanties solidaires des associés (*)	6,5	5,4
Autres engagements donnés (*)	4,9	0,9
Total des engagements donnés	349,4	386,0

^(*) Montants non actualisés

Les principaux taux utilisés pour l'actualisation de ces engagements sont les suivants :

		31/12/2017			31/12/2016			
		Échéance			Échéance			
Zone géographique	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	<1an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans		
Zone euro	-	0,87%	1,87%	•••	0,22%	1,25%		
USA	-	3,09%	3,70%	_	2,19%	3,21%		
Canada	-	2,97%	3,57%	_	1,74%	2,72%		
UK	-	1,87%	2,55%	-	1,21%	2,13%		
Suisse	-	0,60%	1,45%	-	0,00%	0,90%		

10.3.1.1 Contrats de location

		Paiements dus par période		
(en millions d'euros)	Total	<1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
au 31/12/2017	213,4	34,2	94,6	84,6
au 31/12/2016	229,0	37,2	100,0	91,8

Les engagements relatifs aux contrats de location s'élèvent à 213,4 millions d'euros au 31 décembre 2017 (contre 229,0 millions d'euros au 31 décembre 2016), dont 209,4 millions d'euros de contrats immobiliers (contre 225,5 millions d'euros au 31 décembre 2016) et 3,0 millions d'euros de contrats mobiliers (contre 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2016).

^(**) Montants actualisés

10.3.1.2 Obligations contractuelles d'investissement et de de renouvellement attachées aux contrats de concession

Les engagements d'investissement sont constitués d'obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement attachées aux contrats de concession et de PPP (Partenariat Public Privé) s'analysent comme suit :

Modèle de l'actif incorporei

Dans le cadre des contrats de concessions qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'Infrastructure qu'il est destiné, en tant que concessionnaire, à exploiter.

Au 31 décembre 2017, les principales obligations d'investissements représentent un montant actualisé total de 76,7millions d'euros.

Par ailleurs, les sociétés concessionnaires sont tenues de maintenir les Infrastructures en bon état de fonctionnement conformément aux dispositions contractuelles.

Modèle de la créance financière

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements représentant un montant actualisé total de 3,1 millions d'euros.

En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent une garantie de paiement du concédant.

10.3.1.3 Sûretés personnelles

Au 31 décembre 2017, comme au 31 décembre 2016, le montant des avals, cautions et garanties données est constitué principalement de cautions bancaires données aux concédants en garantie de la bonne exécution des contrats de concession et de prestation de services.

10.3.1.4 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2017, comme au 31 décembre 2016, le montant figurant au poste « Sûretés réelles » est constitué principalement d'hypothèques constituées sur des parcs en pleine propriété en garanties d'emprunts, ainsi que de nantissement de créances garantissant des lignes de découvert.

10.3.1.5 Redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de contrats de concession

Le Groupe capitalise les redevances fixes dans son bilan sous la forme d'un actif amortissable sur la durée du contrat au titre du droit d'utiliser le domaine public (parking) en contrepartie d'un passif au titre de l'engagement à payer ces redevances ; ceci dès lors que l'actif est mis en service.

Entre la date de signature du contrat et la mise en service de l'actif, la valeur actualisée des redevances fixes est présentée en engagement hors bilan.

10.3.2 Engagements recus

Les engagements reçus par le Groupe s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Sûretés personnelles	12,9	11,0
Sûretés réelles	2,9	2,2
Autres engagements reçus	0,0	0,3
Total des engagements reçus	15,9	13,4

Les sûretés réelles correspondent au nantissement des titres de la filiale LAZ Karp Associates reçu de l'associé LAZ KARP PARTNERS INC.

10.4 Effectifs

Les effectifs des sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale au 31 décembre 2017 se décomposent comme suit :

	31/12/2017				31/12/2016	
	France	International	Total	France	International	Total
Ingénieurs et cadres	247	355	602	245	270	515
Employés et ouvriers	1 731	6 768	8 499	1 579	6 292	7 871
Total	1 978	7 123	9 101	1 824	6 562	8 386

11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à la recommandation de l'AMF, ce tableau n'intègre que les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

	Deloitte			Proxima	Autres	
	Commissaire aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau	Total Deloitte	Commissaire aux comptes (Proxima)	Commissaire aux comptes (Autres)	
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	24,0	-	24,0	16,0	-	
Filiales intégrées globalement	467,7	398,4	866,2	0,0	21,7	
Sous-total	491,7	398,4	890,2	16,0	21,7	
Services autres que la certification des comptes (*)						
Émetteur	-		-	-	-	
Filiales intégrées globalement	35,4	15,8	51,2	-	-	
Sous-total	35,4	15,8	51,2	-	-	
TOTAL	527,1	414,2	941,4	16,0	21,7	

^{*} Les services outres que la certification des comptes incluent les services dont la fourniture est requise par la réglementation ainsi que les services fournis à la demande des entités contrôlées (audits contractuels, lettres de confort, attestations, procédures convenues, consultations et travaux liés aux changements de normes comptables, due diligence d'acquisition, audits de procédures et de systèmes d'information et services fiscaux n'affectant pas l'indépendance des commissaires aux comptes).

12. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Finalisation de la cession de la participation dans la societe Qatarie QDVP P.Q.S.C.

La cession de l'intégralité des actions détenues par le Groupe dans le capital de la société de droit qatari QDVP P.Q.S.C. au profit de son coactionnaire qatari QDVC Q.S.C. a été finalisée le 7 février 2018, sans impact significatif sur les comptes du Groupe en 2018.

LANCEMENT DES OPERATIONS DE DEPENALISATION A COMPTER DU 1° JANVIER 2018

Le Groupe avait enregistré en 2017 le gain d'un grand nombre d'appels d'offres voirie dans le cadre de la dépénalisation du stationnement en France, dans le cadre de laquelle une organisation dédiée, Streeteo, avait été mise en place. Le lancement de ces opérations s'est réalisé avec quelques difficultés techniques, associées au grand nombre de solutions techniques différentes en fonction des villes et à la complexité des flux financiers associés à cette nouvelle activité, et un turn-over des équipes plus élevé qu'attendu, doublé d'un absentéisme qui pénalise les actions de contrôle. Ces difficultés sont en cours de résolution et pourraient se traduire par l'application de pénalités contractuelles, dans un petit nombre de villes et sans impact significatif néanmoins sur la rentabilité du Groupe.

Plus spécifiquement, Streeteo est titulaire d'un contrat de prestation de services avec la Ville de Paris par lequel, et pendant 6 ans à compter de 2018, la société réalise sur 14 arrondissements, soit deux lots sur trois, le contrôle du stationnement payant sur voirie et la production de FPS. Pour remplir cette mission, Streeteo a mis en place sur Paris une organisation avec environ 150 agents de contrôle et des véhicules LAPI. Depuis le démarrage de la prestation, l'organisation a souffert d'un turnover et d'un absentéisme importants, qui ont réduit la force opérationnelle assermentée. Suite à des lancements d'alerte, notamment de la part de son grand partenaire la Ville de Paris, Streeteo a identifié des pratiques internes inappropriées, y compris de la part de certains managers, menées évidemment à son insu. Les mesures adéquates ont été prises aussitôt afin de mettre fin immédiatement à ces comportements. La société a diligenté une enquête interne afin d'identifier les causes réelles de ces défaillances et de renforcer tous ses process, afin que de tels actes ne se reproduisent plus.

. LANCEMENT DES ACTIVITES VELIB AU 1ER JANVIER 2018 PAR SMOVENGO

Les activités de Smovengo ont démarré au 1er janvier comme le prévoyait le contrat Velib, avec un système opérationnel et réceptionné par le Syndicat. Toutefois, ce démarrage est intervenu avec un nombre de stations réduit, avec une centaine de stations opérationnelles sur les 50% attendues, soit 525 stations, et avec une majorité de stations mises en services mais non encore raccordées au réseau électrique, d'où un fonctionnement dégradé. Les motifs de ces retards sont multiples et font / feront l'objet de discussions avec l'ensemble des parties impliquées dans ce projet.

Deux mois après le lancement, 376 stations avaient été mises en service au 10 mars, avec plus de 3500 vélos en circulation. La presque totalité des équipements (vélos, bornes, bornettes) nécessaires au projet sont produits et disponibles. Et le vélo est unanimement salué par les utilisateurs quant à sa légèreté, sa maniabilité et la qualité de ses matériaux. Le syndicat a toutefois d'ores et déjà notifié à Smovengo les pénalités maximales prévues pour le déploiement pour janvier, février et mars, soit trois fois un million d'euros. Smovengo conteste ces pénalités, au motif qu'un certain nombre de faits liés à une cause extérieure sont à l'origine de ces retards. Le dénouement contractuel et financier avec toutes les parties prenantes sera long, mais ne devrait pas remettre en cause la pérennité de ce projet, ni celle de Smovengo, détenue à 35% par le Groupe.

NOTATION EXTRA-FINANCIERE D'INFRA PARK

Dans le cadre du processus de notation extra-financière mis en œuvre par l'agence de notation VIGEO, Infra Park s'est vu attribuer en mars 2018 la note de 61/100, positionnant ainsi le Groupe au 1er rang européen des entreprises de son secteur. Cette notation illustre l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.

13. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2017

	31/12/201	7	31/12/2016		
Sociétés	Mode de consolidation	% de détention	Mode de consolidation	% de détention	
Corporate	na na matematika na mataga			en en galak alaun e	
Infra Park	intégration Globale (iG)	Mère	Intégration Globale (IG)	Mère	
FRANCE	***************************************			***********	
Indigo Infra	Intégration Globale (IG)	99,77%	Intégration Globale (IG)	99,74%	
Indigo Pork	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00% 100,00%	
EFFIPARC SOCIETE GENERALE DE FINANCEMENT DE PARCS DE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
STATIONNEMENT - GEFIPARC	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
GEFI-OUEST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE MEDITERRANEENNE DE PARKINGS (SMP)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DU PARKING DE LA PLACE VENDOME	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DU PARC AUTO AMBROISE PARE	Integration Glabale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DU PARC AUTO METEOR	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Giobale (IG)	100,00%	
SOCIETE DU PARKING DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN	Integration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00% 100,00%	
LA SOCIETE DES PARCS DU SUD-OUEST METZ STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indiao Infra CGST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Pork Gestion	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE AMIENOISE DE STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
LES BUREAUX DE LA COLLINE DE SAINT CLOUD	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Giobale (IG)	100,00%	
PARC AUTO DE STRASBOURG	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PARCS DE LA DEFENSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Giobale (IG)	100,00%	
Indigo Infro Cergy Pontoise	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Hautepierre LES PARCS DE TOURCOING	Intégration Glabale (IG) Intégration Glabale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00% 100,00%	
SOCIETE FINANCIERE MIDI-PYRENEES - SFMP	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
EFFIPARC ILE DE FRANCE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100.00%	
MAVIPARC	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DU PARC SAINT MICHEL	Intégration Globale (IG)	90,00%	Intégration Globale (IG)	90,00%	
EFFIPARC BRETAGNE	Intégration Glabale (IG)	100,00%	Intégration Giobale (IG)	100,00%	
SOCIETE DES GARAGES AMODIES	Intégration Glabale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
EFFIPARC CENTRE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
EFFIPARC SUD OUEST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
EFFIPARC SUD EST	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Giobale (IG) Intégration Giobale (IG)	100,00% 100,00%	
Indigo Infra France SOCIETE TOULOUSAINE DE STATIONNEMENT - STS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Giobale (IG)	100,00%	
SNC DU PARKING DE LA PUCELLE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SNC DU PARC DES GRANDS HOMMES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indiga Infra Grenoble	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
PARKING RENNES MONTPARNASSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
LES PARCS DE NEUILLY	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
CAGNES SUR MER STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOGEPARC NARBONNE	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DES PARKINGS SOUTERRAINS DU 8EME ARRONDIS SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS	Integration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE AUXILIAIRE DE LA REGION PARISIENNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS MEDITERRANEE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SAP BOURGOGNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS D'AUVERGNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS DU LIMOUSIN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
UNIGARAGES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
GIS PARCS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
GIS PARIS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00%	
GESTION DE TRAVAUX ET DE FINANCEMENT LES PARCS DE STATIONNEMENT LYON BELLECOUR	Intégration Globale (IG) Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DES PARKINGS DU NORD ET DE L'EST (SOPANE)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOPARK	Intégration Globale (G)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE FINANCIERE DE PARC AUTOMOBILE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DU PARKING MAILLOT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DES PARKINGS DE VERSAILLES (SAPV)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DU PARKING MATIGNON-MARIGNY (SPMM)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
IMMOBILIERE DU PARKING JOFFRE SAINT-THIEBAUT	Intégration Globale (IG)	99,28%	Intégration Globale (IG)	98,89%	
SNC PARKINGS DE LOURDES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE ANTILLAISE DE PARC DE STATIONNEMENT (SOCANP	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SOCIETE DES PARCS PUBLICS DU MIDI (SPPM)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	

	31/12/2017		31/12/2016		
Sociétés	Mode de consolidation	% de détention	Mode de consolidation	% de détention	
SA NEUILLY STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
PARC CHAMPS ELYSEES PIERRE CHARRON (CEPC)	intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
PARIS PARKING BOURSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SPS COMPIEGNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SPS SAINT QUENTIN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SPS TARBES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Nevilly	Intégration Globale (IG)	100,00%	Integration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Naisy-le-Grand	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infro Russie	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
RUSSIA PARKINVEST (RPI)	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	
SOCIETE DES PARKINGS DE NEUILLY - SPN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
SN WATTMOBILE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
LES PARCS DE TOULOUSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (16)	100,00%	
STREETEO	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
NOGENT STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
BEAUVAIS STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
LES PARCS D'AGEN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
SMOVENGO	Mise en équivalence (MEE)	35,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
INDIGO CAGNES	(ntégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
PERPIGNAN VOIRIE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
HYERES STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
CANADA					
Indigo Infra Canada	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Park canada	Intégration Globaie (IG)	100,00%	intégration Globale (IG)	100,00%	
NORTHERN VALET	Intégration Globale (IG)	100,00%	intégration Globale (iG)	100,00%	
WESTPARK Parking Services	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
GRANDE BRETAGNE	***************************************				
LES PARCS GTM UK LIMITED	Intégration Globale ((G)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Holding UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infro Combridgeshire	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Gloucestershire	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Hertfordshire	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
UNIGARAGE UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infro Dundee	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Cordiff	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Park Services UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
KARSPACE MANAGEMENT LIMITED	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Park Solutions UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	intégration Globale (iG)	100,00%	
***************************************	integration alouate (io)	100,00%	integration cloodie (io)	100,00%	
USA	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infro USA Holding	Mise en équivalence (MEE)	*************	***************	********	
LAZ KARP ASSOCIATES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ FLORIDA PARKING LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00% 50,00%	Mise en équivalence (MEE) Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ PARKING CALIFORNIA LLC	·	50,00%	······	50,00%	
LAZ PARKING CHICAGO LLC	Mise en équivalence (MEE)	*******	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ PARKING CT LLC	Mise en équivolence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ PARKING GEORGIA/ATLANTA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ PARKING MA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ PARKING MID-ATLANTIC LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ PARKING NY/NJ LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
LAZ PARKING TEXAS LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
SUNSET PARKING SERVICES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
ULTIMATE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
ALPHAPARK	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
STORRS GARAGE CENTER	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
BELGIQUE		***********		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Indigo Park Belgium	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Glabale (IG)	100,00%	
Indigo Park Wallonie	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra Belgium	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Park Security Belgium	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
TURNHOUT PARKING NV	Internation Clabula (C)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
	Intégration Glabale (IG)				
Porking Portners (ex - PARKEERBEDRIJF NIEUWPOORT)	Mise en équivolence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
	·	50,00% 0,00%	Mise en équivalence (MEE) Intégration Globale (IG)	50,00% 100,00%	
Parking Portners (ex - PARKEERBEDRIJF NIEUWPOORT) PARKING MADOU PARKING SCAILQUIN	Mise en équivolence (MEE)	**********		***************************************	

	31/12/2017		31/12/2016		
Sociétés	Mode de consolidation	% de détention		% de détention	
SUISSE	İ				
INTERTERRA PARKING SA	Intégration Globale (IG)	52,89%	Intégration Globale (IG)	52,89%	
PARKING DU CENTRE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
PARKING GARE DE LAUSANNE SA	Intégration Globale (IG)	95,00%	Intégration Giobale (IG)	95,00%	
REPUBLIQUE TCHEQUE				•	
EVROPARK PRAHA A S	Non intégrée (NI)	0,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Infra CZ	Intégration Globale (IG)	100.00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Jihoceska parkovaci	Non intégrée (NI)	0,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
ESPAGNE	3 - 1 - 1				
Indigo Infra Espana	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
PARKING UNAMUNO DEL AYUNTAMIENTO DE BILBAO	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Park Espana	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Luxembourg		***************************************			
Indigo Park Luxembourg	Intégration Globale (IG)	100,00%	intégration Globale (iG)	100,00%	
SLOVAQUIE					
Indigo Infra Slovakia	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Park Slovakia	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Allemagne			*******************		
Indiga Park Deutschland	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
RUSSIE	************************	***************************************			
Indiga Park Russia	Intégration Globale (IG)	100.00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
MOSPARKINGINVEST	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	
QATAR) had att edictariation (- (EE)	N 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
QATARI DIAR INDIGO Infro	Mise en équivalence (MEE)	49,00%	Mise en équivalence (MEE)	49,00%	
BRESIL	The circulation (122)	**********	ANNA COLUMNIA POR		
Indigo Infra Brasil Participações Ltda	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Indigo Estacionamento Ltda	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
ADMINISTRADORA GAUCHA DE ESTACIONAMIENTOS SA	Intégration Globale (IG)	70,00%	Intégration Globale (IG)	60,00%	
COLOMBIE + PANAMA	The second second second second	1,5,5,5,5,5,5,5,5			
Indigo Infra Colombia SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
Urbania Management Inc.	Intégration Giobale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
City Parking SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
SIPPA SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
CITY CANCHA SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
MOVILIDAD URBANA INTELIGENTE SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
ECO WASH Ltda	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
CONCESSION CALLE 77	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
CONCESSION CALLE 85	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
CONCESSION CALLE 90	Mise en équivalence (MEE)	50.00%	Mise en équivalence (MEE)	50.00%	
CONCESSION CALLE 97	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
Indigo Infra Panama SA	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
City Parking Panama SA	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	
DIGITAL ET NOUVELLES MOBILITES					
	Intégration Glabale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
INFRA PARK Digital OPnGO	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
······································	intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%	
Indigo Mobilités DIGITAL NETHERLANO	miceli adoli ologne (IO)	100,00%	Hou medice (m)	0,00%	
	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
NOW INNOVATIONS GROUP BY	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
NOWI INNOVATIONS SOLUTIONS BV	nicegi acon Giodale (IO)	100,0076	magradan dioosie (id)	100,0070	
DIGITAL ESTONIE NOWI INOVATIONS TECHNOLOGY OŬ	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
**************************************	week ariou pionate (a)	100,00%	naegration diodole (d)	100,0074	
DIGITAL USA	Intégration Globale (G)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%	
MOBILE NOW! LLC	Intégration Globale (IG)	100,00%	micegradion oloogie (ia)	100,00%	

